

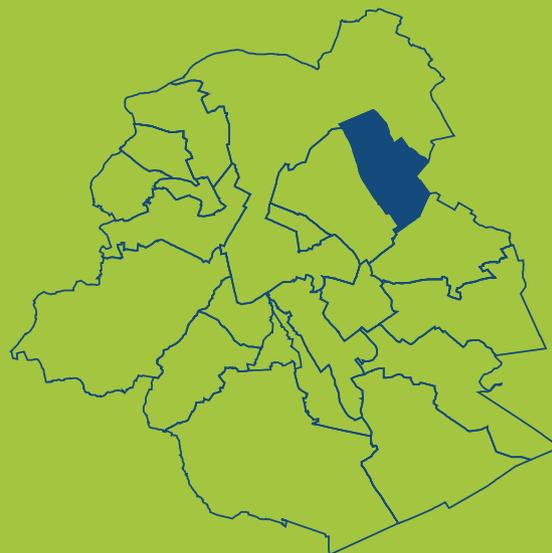
# Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise

PRÉAMBULE .....	2
1 INTRODUCTION ET SYNTHÈSE .....	3
2 CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE .....	9
2.1 Population totale .....	9
2.2 Structure de la population par âge et par sexe .....	10
2.3 Ménages .....	12
2.4 Multiculturalité .....	15
3 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES .....	17
3.1 Statut socio-économique de la population .....	17
3.2 Marché du travail .....	19
3.3 Revenus et sources de revenus .....	21
4 SANTÉ .....	30
4.1 État de santé général .....	30
4.2 Santé des jeunes enfants .....	33
5 ÉDUCATION .....	38
5.1 Population scolaire dans l'enseignement maternel ..	38
5.2 Population scolaire dans l'enseignement obligatoire	39
5.3 Rythmes scolaires dans l'enseignement obligatoire	40
6 LOGEMENT ET CADRE DE VIE .....	41
COLOPHON .....	42

Fiche n°6

## Commune d'Evere

Edition 2/2010



COMMISSION  
COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE  
– COHÉSION SOCIALE



OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ  
ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-  
CAPITALE – COMMISSION  
COMMUNAUTAIRE COMMUNE



UNIVERSITÉ LIBRE DE  
BRUXELLES – IGEAT



## PRÉAMBULE

Ce document constitue la fiche n°6-Evere des «*Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise*».

L'objectif de ces fiches est d'offrir aux décideurs et aux acteurs locaux un outil simple pour appréhender certaines caractéristiques de la population avec laquelle ils travaillent et de les aider à orienter leurs stratégies.

Dans le cadre de son décret «Cohésion sociale», la Commission communautaire française (**COCOF**) a commandité un outil permettant d'appréhender statistiquement les problèmes et besoins des communes bruxelloises en matière de cohésion sociale, qui ont été confrontés avec les réalités vécues par les acteurs sur le terrain. Des comparaisons intra-communales (par secteurs statistiques) et communales-régionales (entre les communes et le niveau régional) y sont opérées.

Les différents documents qui composent cet outil ont été réalisés par l'Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire de l'Université Libre de Bruxelles (**ULB-IGEAT**) en collaboration avec l'**Observatoire de la Santé et du Social**. Cet état des lieux a été présenté aux différentes concertations locales et confronté à la réalité vécue par les acteurs sur le terrain afin de signaler d'éventuels besoins et problématiques non répertoriés dans l'état des lieux statistique. Cette analyse soutient le travail des coordinations locales au niveau communal, en vue de la préparation du nouveau plan quinquennal 2011-2015.

Étant donné que les fiches intéressent également un public plus large, l'Observatoire de la Santé et du Social a traduit les fiches communales.

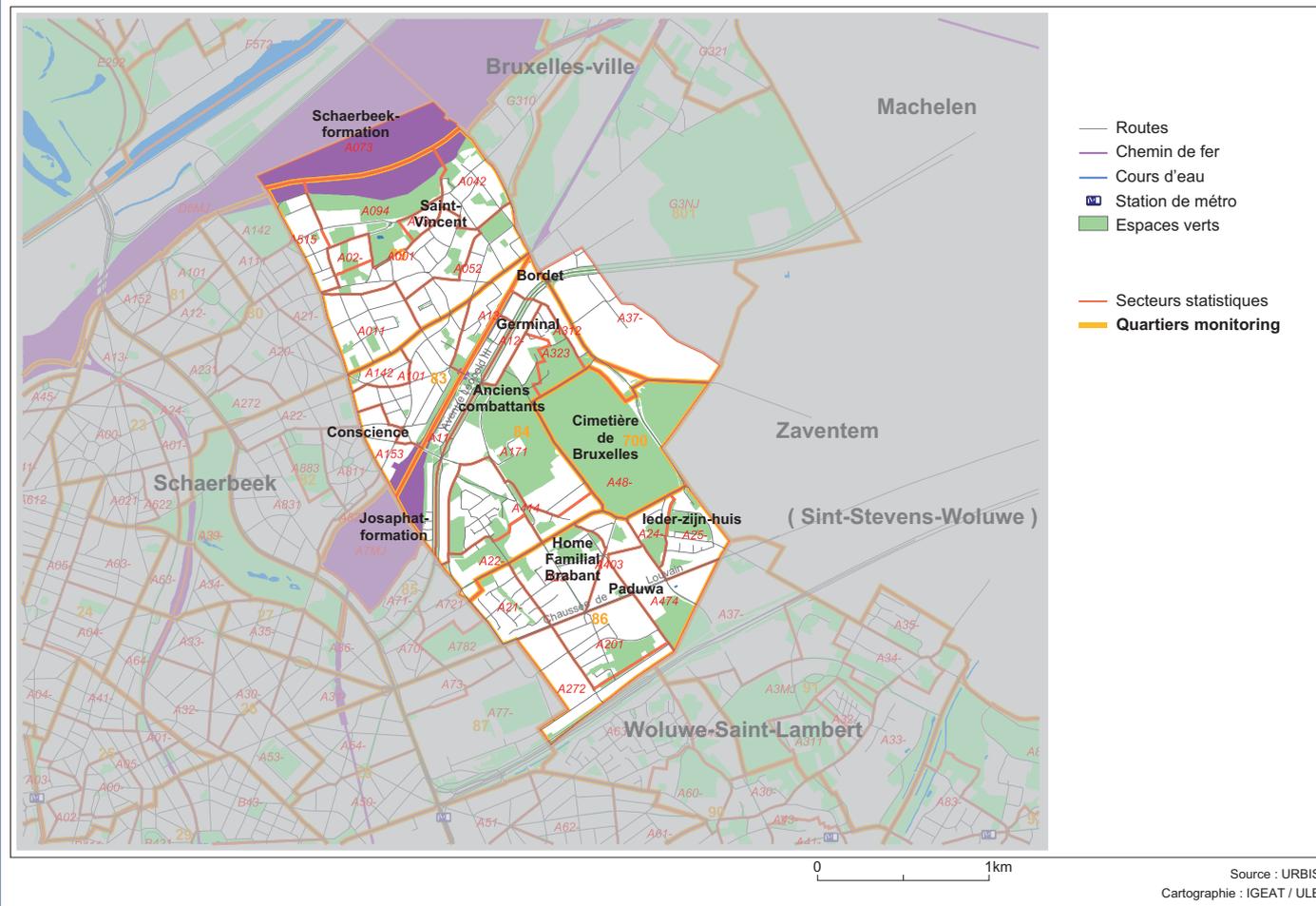
Il s'agit concrètement d'une actualisation et d'un développement des fiches communales de l'Observatoire reprenant les statistiques sanitaires et sociales par commune. Des indicateurs liés au logement et à l'enseignement (avec des chiffres provenant aussi bien de la Communauté française que de la Communauté flamande) sont également inclus. À côté des 19 fiches communales et d'une fiche pour la Région, un mode d'emploi aide les acteurs locaux dans l'interprétation des données de leur commune. Un troisième et dernier document intitulé «sources et références» guide les utilisateurs dans leurs éventuelles recherches personnelles dans les données chiffrées de base.

Cet ensemble de fiches est complémentaire des rapports de l'Observatoire de la Santé et du Social («Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale», «Baromètre social annuel», «Tableau de bord de la Santé en Région de Bruxelles-Capitale», ... tous consultables et téléchargeables gratuitement sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social ([www.observatbru.be](http://www.observatbru.be)) et des instruments développés par l'**IBSA (Monitoring des Quartiers)**, Indicateurs statistiques, Baromètre conjoncturel). Les commentaires des données présentées seront donc réduits et nous vous invitons à vous reporter à la lecture de ces autres documents pour plus de précision.

Les chiffres pour la commune d'Evere sont comparés soit à la valeur moyenne pour la Région bruxelloise, soit à l'étendue des valeurs existantes pour les différentes communes. Par «Région» ou «Région bruxelloise», on entend la Région de Bruxelles-Capitale (19 communes).

# I. INTRODUCTION ET SYNTHÈSE

Carte 1 : Carte de repérage d'Evere.



Cette carte de repérage permet de visualiser les découpages dans lesquels sont présentés les statistiques infra-communales. Les secteurs statistiques sont délimités en rouge sur la carte. Leurs identifiants sont composés d'un préfixe (21006 pour Evere) et d'un suffixe indiqué également en rouge sur la carte (A001, A011, ...). Les codes, dénominations, populations et densités de population de chaque secteur sont repris dans une liste disponible à la fin du mode d'emploi et sur une carte visualisable sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social.

Les quartiers du **Monitoring des Quartiers** sont délimités en orange, leurs numéros sont également en orange sur la carte. Il s'agit d'agrégats de secteurs statistiques, mais les limites de ces quartiers ne concordent par contre pas toujours avec les limites communales car ils peuvent être à cheval sur plusieurs communes, comme ici dans le cas du quartier «801» situé près de la zone industrielle et du siège de l'OTAN au nord de la commune. Les quartiers ainsi que les secteurs statistiques qui les composent sont également repris à la fin du mode d'emploi.

Carte 2 : Répartition de la population d'Evere au 01/01/2006.



Evere est une commune abritant 3,3 % de la population régionale, située au Nord-Est de la Région, bordée par Woluwé-Saint-Lambert (avec l'autoroute de Liège comme frontière), Schaerbeek, Haren (Bruxelles-Ville) et, en périphérie, Sint-Stevens-Woluwe. La commune est traversée par la chaussée de Louvain, l'avenue Léopold III qui mène à l'aéroport et la chaussée de Haecht. Seuls étaient urbanisés à l'entre deux-guerres le noyau villageois situé au nord de la commune, dans le bas d'Evere le long de la chaussée de Haecht, ainsi que

quelques tronçons de la chaussée de Louvain au sud. L'essentiel du développement urbain est donc récent et prend les formes typiques de l'après guerre : habitat individuel mitoyen («bel-étage»<sup>(1)</sup>) avec petits immeubles de rapport interstitiels (dans le quartier de la maison communale par exemple), maisons jumelles ou grands immeubles en hauteur, parfois regroupés

(1) Voir le glossaire du Mode d'emploi.

en grands ensembles fonctionnalistes (boulevard Léopold III, Ieder Zijn Huis). Commune essentiellement résidentielle, Evere compte à l'heure actuelle l'un des taux les plus élevés de logements sociaux de la Région de Bruxelles-Capitale. Il s'agit peu de cités-jardins, l'essentiel ayant été initié après la Seconde Guerre mondiale, mais plutôt d'immeubles concentrés dans quelques quartiers : Ieder Zijn Huis, Germinal, Gibet, Home Familial Brabant. Parallèlement à l'urbanisation de la commune, la population ne prend véritablement son essor qu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Elle va connaître une forte croissance, surtout après la Seconde Guerre mondiale, jusqu'en 1985 où elle atteint un pic au-delà de 30 000 habitants. Après une légère diminution au début des années 1990, la croissance de la population a repris. Evere comptait 34 727 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Toute la commune n'est pas densément peuplée, de nombreux espaces étant affectés à des fonctions économiques et administratives. Au nord, une partie de la Gare de formation est située sur le territoire communal. Les espaces libérés par le déménagement de l'aéroport vers Zaventem dans les années 1950 sont occupés par des parcs d'activités et le siège de l'OTAN. Au centre de la commune, outre les entreprises implantées autour de Bordet, le cimetière de la commune de Bruxelles-Ville et les infrastructures sportives des établissements d'enseignement diminuent fortement les densités résidentielles.

La **population** d'Evere est relativement âgée mais la proportion de jeunes augmente un peu plus rapidement à Evere que dans l'ensemble de la Région et on observe une proportion de personnes très âgées (plus de 80 ans) un peu moins élevée. La présence de couples dont les enfants ont quitté le domicile familial est importante, ce qui traduit un vieillissement «sur place» de la population. Si la part des actifs est un peu plus faible que globalement dans la Région, la proportion des moins de 20 ans n'est pas très éloignée de la moyenne régionale. Cela traduit la présence significative de familles avec enfants, en ce compris des familles monoparentales (la plus forte proportion de la Région) dont la surreprésentation est favorisée par l'importante offre en logements sociaux. Evere compte par contre proportionnellement moins de ménages d'isolés. La part des familles nombreuses est du même ordre que la moyenne régionale, quoique plus élevée dans certains quartiers avec logements sociaux.

La population est essentiellement de **nationalité** belge (à 81 %) ou originaire de l'Union européenne. Les personnes issues des pays entrés récemment dans l'Union européenne et des pays d'Europe hors union européenne sont proportionnellement plus présents parmi les Européens. La part des étrangers issus d'Afrique sub-saharienne est nettement plus élevée qu'en moyenne à Bruxelles. La part des étrangers issus du Maghreb est elle nettement inférieure à la moyenne régionale, ce qui traduit le caractère relativement récent de la présence immigrée. La part des Turcs, nettement supérieure à la moyenne régionale, est probablement le fait d'un léger desserrement depuis leur pôle historique de Schaerbeek et Saint-Josse.

Située en seconde couronne nord-est <sup>(2)</sup>, la commune d'Evere est caractérisée par une population au **profil socio-économique** des classes moyennes. Cela se traduit par un niveau moyen de revenu imposable proche de la moyenne bruxelloise, même si des variations s'observent entre les quartiers. Ce niveau est nettement moins élevé dans les concentrations de logements sociaux. Les **taux d'activité** sont élevés à tous les âges, ce qui est une caractéristique des classes moyennes, où les femmes sont beaucoup plus souvent présentes sur le marché du travail, assurant ainsi deux revenus au ménage. Les employés du secteur privé ou public constituent l'essentiel des travailleurs à Evere, les indépendants et les chefs d'entreprise étant nettement sous-représentés alors que la proportion d'ouvriers est proche de la moyenne régionale. Le **taux de chômage** communal est inférieur à la moyenne bruxelloise, même si les quartiers de logements sociaux hébergent de nombreux demandeurs d'emploi. Le taux d'activité des jeunes est supérieur à la moyenne bruxelloise, signe d'une arrivée précoce sur le marché du travail suite à des études généralement courtes, ne se traduit que chez les jeunes hommes par un taux de chômage légèrement supérieur à la moyenne régionale. Globalement, le chômage à Evere est cependant plutôt un chômage âgé et féminin. La proportion de la population qui vit d'un revenu minimum ou d'une allocation de remplacement est plus basse à Evere que dans l'ensemble de la Région. Ces aides touchent moins spécifiquement les personnes âgées, pourtant nombreuses dans la commune. Cela implique que le public très précarisé est aussi très diversifié.

(2) Voir le glossaire du Mode d'emploi.

Le niveau de **santé** perçue par les habitants est moins bon que la moyenne bruxelloise, pour les femmes et les hommes âgés. La population est âgée et les décès sont relativement nombreux. Cependant, quand on prend en compte l'effet de l'âge, les **taux de mortalité**<sup>(3)</sup> sont un peu plus élevés que ceux de la Région. Seuls les décès par maladie cardiovasculaire chez les femmes sont significativement plus fréquents. La population d'Evere étant relativement âgée et les jeunes adultes dès lors proportionnellement moins nombreux, le **taux de natalité**<sup>(4)</sup> est inférieur à la moyenne régionale. On observe cependant une tendance à la hausse ces dernières années. On notera qu'à Evere les jeunes mères sont plus souvent isolées qu'en moyenne en Région bruxelloise.

Dans le cadre de l'**enseignement** secondaire, les filières techniques sont proportionnellement plus suivies par les jeunes résidant à Evere. Cependant, la part de jeunes suivant la filière générale ne s'écarte que très légèrement de la moyenne régionale. Le retard scolaire touche moins les jeunes d'Evere qu'en moyenne dans la Région, sauf dans la filière générale. Néanmoins la situation est loin d'être brillante pour l'ensemble de la Région. À l'issue de l'enseignement obligatoire, ils sont cependant moins enclins à suivre des études supérieures, bien qu'à nouveau les pourcentages soient proches de la moyenne bruxelloise. Les parents étant moins souvent universitaires (mais généralement titulaires d'un diplôme du secondaire général ou technique), on peut là voir une forme de reproduction sociale. Cependant, le niveau de qualification des habitants d'Evere ne semble pas actuellement générer de problème spécifique d'insertion sur le marché du travail, dans la mesure où, à diplôme égal, on observe proportionnellement moins de chômeurs qu'attendu en fonction de la moyenne régionale.

Commune à l'urbanisation relativement récente (près de 60 % des **logements** bâtis après 1961), Evere offre des logements généralement confortables (salle d'eau, chauffage central et souvent cuisine séparée, voire garage). Le parc de logement social, relativement récent selon les standards bruxellois, n'échappe pas à la règle, sauf peut-être dans le quartier Ieder zijn Huis. À l'exception de ce quartier, l'état intérieur et extérieur du bâti est généralement bien perçu par les habitants. Même s'il n'y pas vraiment de grand parc public sur le territoire communal, l'environnement de la commune, propre et aéré, est jugé très agréable par les habitants. Les nombreux terrains de sport

mais peut être aussi la quiétude des grands cimetières fait que l'absence de grands parcs n'est pas jugée comme pénalisante, y compris pour les habitants vivant en appartement, qui sont proportionnellement nombreux pour une commune de seconde couronne, où une large portion de la population n'a pas accès à un jardin privé. Seules les nuisances liées au trafic et au bruit (aérien) tempèrent quelque peu l'appréciation positive d'une partie des habitants, notamment le long du boulevard Léopold III.

Quelques **enjeux** se dégagent de cet aperçu statistique de la commune d'Evere :

- Le logement social constitue une part importante du logement de la commune. Outre les coûts et les tensions que l'héritage d'un urbanisme fonctionnaliste peut induire, il faudra dans le futur gérer la concentration croissante des populations les plus précarisées dans ce segment de l'offre locative. C'est là une conséquence directe de la faible proportion de logements sociaux à l'échelle régionale et des règles d'attribution privilégiant légitimement les plus vulnérables.
- Evere, comme d'autres communes de seconde couronne en Région bruxelloise, devra encore pendant de nombreuses années faire face au vieillissement de sa population. Bien que l'âge moyen n'augmente plus depuis quelques années, les personnes (très) âgées sont encore nombreuses, que ce soit dans le logement social ou le secteur locatif privé. Parallèlement à la forte présence des personnes âgées, les familles avec enfants sont aussi fortement présentes et en croissance. Cela multiplie donc les types de besoins, pas toujours aisément conciliables.
- La population se diversifie aussi en termes de nationalité. En nombre assez limité, les étrangers ne sont plus majoritairement issus d'Europe occidentale, la part des personnes issues d'Europe de l'Est mais aussi d'Asie ayant nettement augmenté. Les immigrés sont aujourd'hui d'origine beaucoup plus diversifiée, ce qui peut être vu comme un facteur d'intégration mais peut poser de nouveaux défis en terme d'encadrement socioculturel.

(3,4) Voir le glossaire du Mode d'emploi.

- La population active de la commune est largement constituée de classes moyennes laborieuses, mais dont le statut sur le marché de l'emploi tend à se fragiliser, notamment du fait de niveaux de formation intermédiaires plutôt que supérieurs. Il ne faut pas perdre de vue que les salaires ne figurent pas parmi les plus élevés de la Région, comme en témoigne le niveau de revenu imposable. Dans ce contexte, l'augmentation du chômage peut mettre à mal les ménages où deux emplois sont nécessaires pour assurer l'équilibre financier.
- Commune résidentielle, Evere héberge aussi de nombreuses activités économiques et est située immédiatement à proximité de l'important pôle d'emploi de Zaventem-Diegem. Concilier les fonctions en limitant les nuisances est un enjeu quotidien en termes d'aménagement du territoire dans cette partie de la Région et sa périphérie.

## Informations sur l'offre sociale-santé : [www.bruxellessocial.be](http://www.bruxellessocial.be)

Bruxelles Social en ligne ([www.bruxellessocial.be](http://www.bruxellessocial.be)) développé par l'asbl Centre de Documentation et de Coordination sociales permet un accès gratuit, simple et rapide aux organisations sociales-santé francophones, néerlandophones et bilingues actives sur la commune ou sur l'ensemble des 19 communes bruxelloises.

L'outil – actualisé quotidiennement – permet d'appréhender la réalité du maillage social de sa commune en temps réel et de la visualiser sur la carte de la Région bruxelloise.

[www.bruxellessocial.be](http://www.bruxellessocial.be) offre 4 modes de recherche du plus simple au plus complexe :

- par nom d'organisation/service
- par terme (type Google)
- par secteur
- par critère spécifique ou multicritères

Depuis juin 2008, les informations sont introduites sur le site secteur par secteur (+ de 4 300 adresses en juin 2011).

En quelques clics, vous êtes en possession d'une information concrète, actualisée, visualisable sur carte.

Les **informations sur l'offre mises en rapport avec les données** démographiques, les caractéristiques socio-économiques, les données sur l'état de santé général, sur l'éducation et le logement que l'on retrouve dans les chapitres qui suivent peuvent contribuer à objectiver les manques d'infrastructures, à stimuler la création de services adaptés, à soutenir le travail en réseau, à multiplier les prises de conscience et opportunités de coordination, à susciter une participation citoyenne dans les quartiers.



## 2. CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

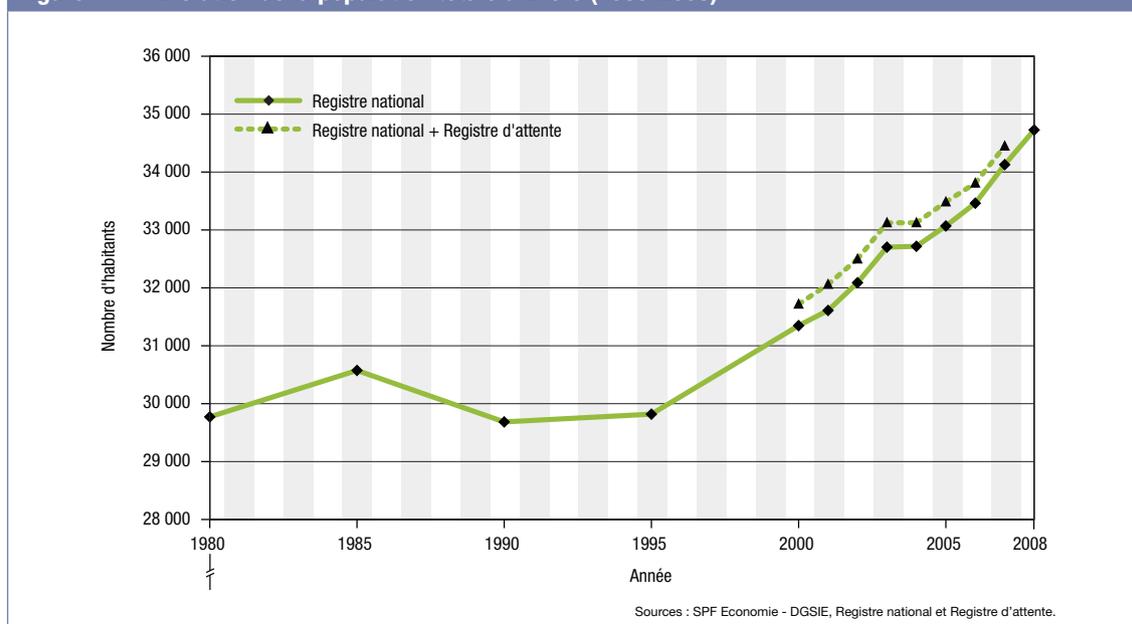


Des cartes et des tableaux de certains indicateurs démographiques, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Type de ménages», «Nationalités», «Mobilité résidentielle» et «Structure par âge» dans la thématique «Démographie».

<http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/>

### 2.1 Population totale

Figure 1 : Évolution de la population totale d'Evere (1980-2008).



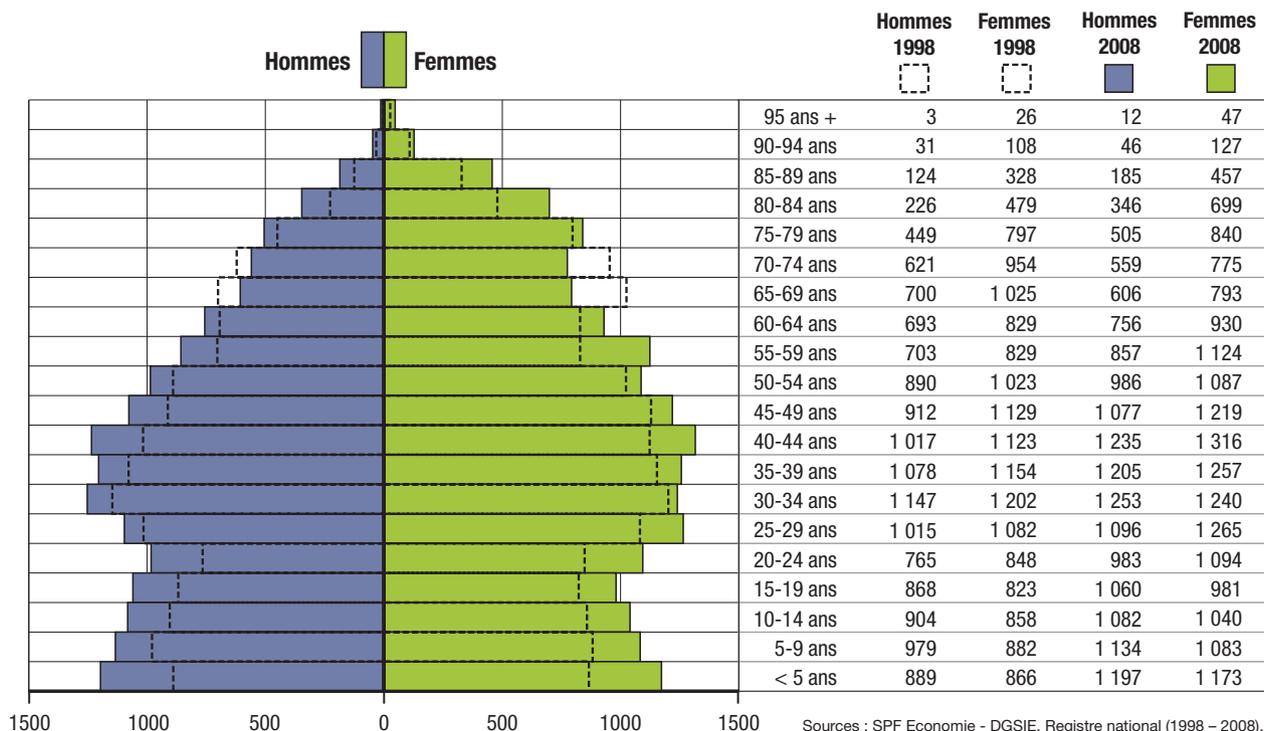
Le Registre national des personnes physiques reprend les personnes inscrites dans les registres de population des communes. Ces personnes peuvent être de nationalité belge ou non (suivant certaines conditions de titre de séjour). Les personnes étrangères employées par les institutions européennes et les membres de leurs ménages y sont également reprises (sauf ceux ayant un statut de diplomate).

Le Registre d'attente, créé suite à la loi du 24 mai 1994, comptabilise les étrangers qui se déclarent réfugiés ou qui demandent la reconnaissance de la qualité de réfugié.

Le nombre d'habitants à Evere est en augmentation depuis les années 1990. En 2008, le nombre d'habitants dans la commune est de 34 727 personnes.

## 2.2 Structure de la population par âge et par sexe

Figure 2 : Histogramme de la population totale à Evere au 01/01/2008 et 01/01/1998.



Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, la commune d'Evere compte officiellement 34 727 habitants (16 180 hommes et 18 547 femmes), on dénombrait également 320 personnes dans le Registre d'attente (en 2007). 3,3 % de la population de la Région bruxelloise vit à Evere. Depuis 10 ans, on observe, une augmentation de la population dans toutes les catégories d'âges, à l'exception des personnes âgées de plus de 65 à 74 ans. Par rapport à la Région, on observe une plus grande proportion de 5-19 ans.

## 2.2 Structure de la population par âge et par sexe

Tableau 1 : Évolution des caractéristiques de la population à Evere et en Région bruxelloise de 1998 à 2008.

	Evere			Région bruxelloise		
	1998	2003	2008	1998	2003	2008
% < 3 ans	3,5 %	3,8 %	4,2 %	3,9 %	4,2 %	4,5 %
% < 18 ans	21,2 %	22,6 %	22,9 %	20,9 %	21,4 %	21,9 %
% < 20 ans	23,3 %	24,8 %	25,2 %	23,2 %	23,6 %	24,2 %
% 18-64 ans	59,5 %	59,3 %	59,9 %	61,9 %	62,8 %	63,6 %
% 20-64 ans	57,4 %	57,1 %	57,5 %	59,6 %	60,6 %	61,3 %
% 65 ans et plus	19,3 %	18,1 %	17,3 %	17,2 %	15,9 %	14,5 %
% 80 ans et +	4,4 %	4,9 %	5,5 %	4,5 %	4,6 %	4,7 %
Indice de vieillissement ( $\geq 65$ ans / 0-19 ans)	83,1	73,2	68,5	74,0	67,2	60,0
Indice de dépendance (0-19 + $\geq 65$ ans) / (20-64 ans)	74,2	75,1	73,8	67,8	65,1	63,0
Indice d'intensité du vieillissement ( $> 80$ ans / $\geq 65$ ans)	22,6	26,8	32,0	26,3	28,8	32,4

Sources : SPF Economie - DGSIE, Registre national.

L'indice de vieillissement est calculé comme le rapport entre les personnes en âge d'être pensionnés (les 65 ans et +) et les jeunes de moins de 20 ans.

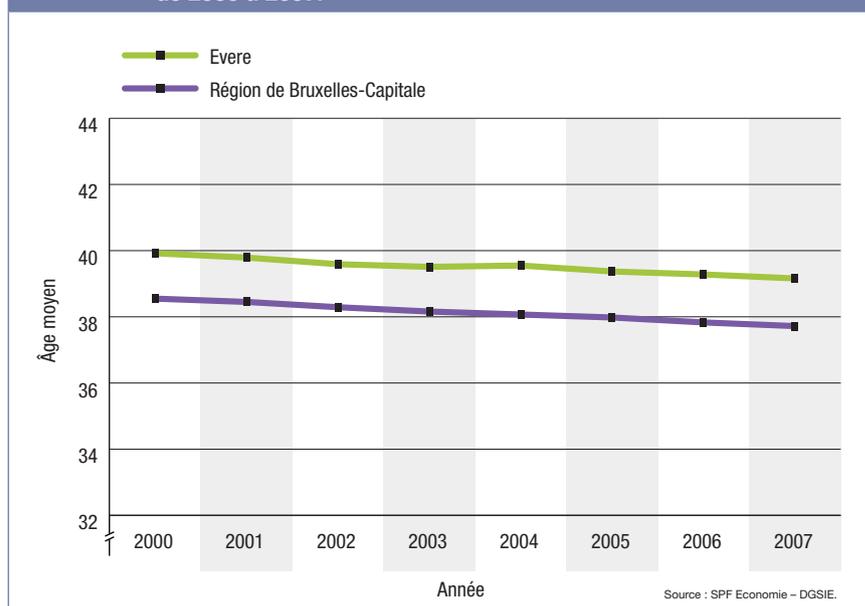
L'indice de dépendance est calculé comme le rapport entre les personnes en âge soit d'étude (moins de 20 ans), soit de pension (65 ans et +) et les personnes entre 20 et 64 ans.

L'intensité du vieillissement est la part des plus âgés (plus de 80 ans) au sein des plus de 65 ans.

La population d'Evere est globalement plus âgée que celle de l'ensemble de la Région bruxelloise. L'indice de vieillissement est plus élevé que celui de la Région. On note cependant une évolution similaire mais avec une augmentation plus légère de la proportion des jeunes et une diminution moins forte de la proportion de personnes de plus de 65 ans. La part des personnes d'âge moyen reste assez constante alors qu'elle est en augmentation dans la Région.

Au cours des dernières années, la population de la Région bruxelloise rajeunit. Si l'âge moyen de la commune d'Evere reste plus élevé, il suit néanmoins l'évolution régionale.

Figure 3 : Évolution de l'âge moyen à Evere et en Région bruxelloise de 2000 à 2007.



## 2.3 Ménages

### 2.3.1 COMPOSITION DES MÉNAGES

Tableau 2 : Composition des ménages à Evere et en Région bruxelloise au 01/01/2007 (tableau alternatif <sup>(5)</sup>).

	Evere		Région bruxelloise	
	Nombre de ménages	% de ménages	Nombre de ménages	% de ménages
Homme isolé	2 924	18,3	118 947	23,7
Femme isolée	3 955	24,8	128 742	25,6
Couple sans enfants	3 136	19,6	82 178	16,4
Couple avec enfants	3 511	22,0	106 178	21,1
Famille monoparentale (mère)	1 820	11,4	47 068	9,4
Famille monoparentale (père)	260	1,6	7 660	1,5
Autre type de ménage	354	2,2	11 492	2,3
<b>Nombre total de ménages privés</b>	<b>15 960</b>	<b>100,0</b>	<b>502 265</b>	<b>100,0</b>

Source : Studiedienst van de Vlaamse Regering, 2007.

43,1 % des ménages sont des ménages d'une personne. Attention, il s'agit bien de la proportion des ménages, à ne pas confondre avec la proportion de personnes vivant seules. Un ménage peut être constitué d'une ou plusieurs personnes, une personne isolée sera donc considérée comme un ménage d'une personne. Par exemple, les 2 924 hommes isolés d'Evere représentent 18,3 % des ménages mais seulement 8,6 % de la population totale.

62,7 % des ménages au moins n'ont pas d'enfant (au moins 65,7 % en Région de Bruxelles-Capitale). 37,1 % des ménages avec enfants sont des familles monoparentales, c'est davantage qu'en Région bruxelloise (34,1 %) car la part des logements sociaux dans la commune est élevée. Ce sont surtout des mères avec leurs enfants, mais il y a aussi 260 pères avec enfants à Evere.

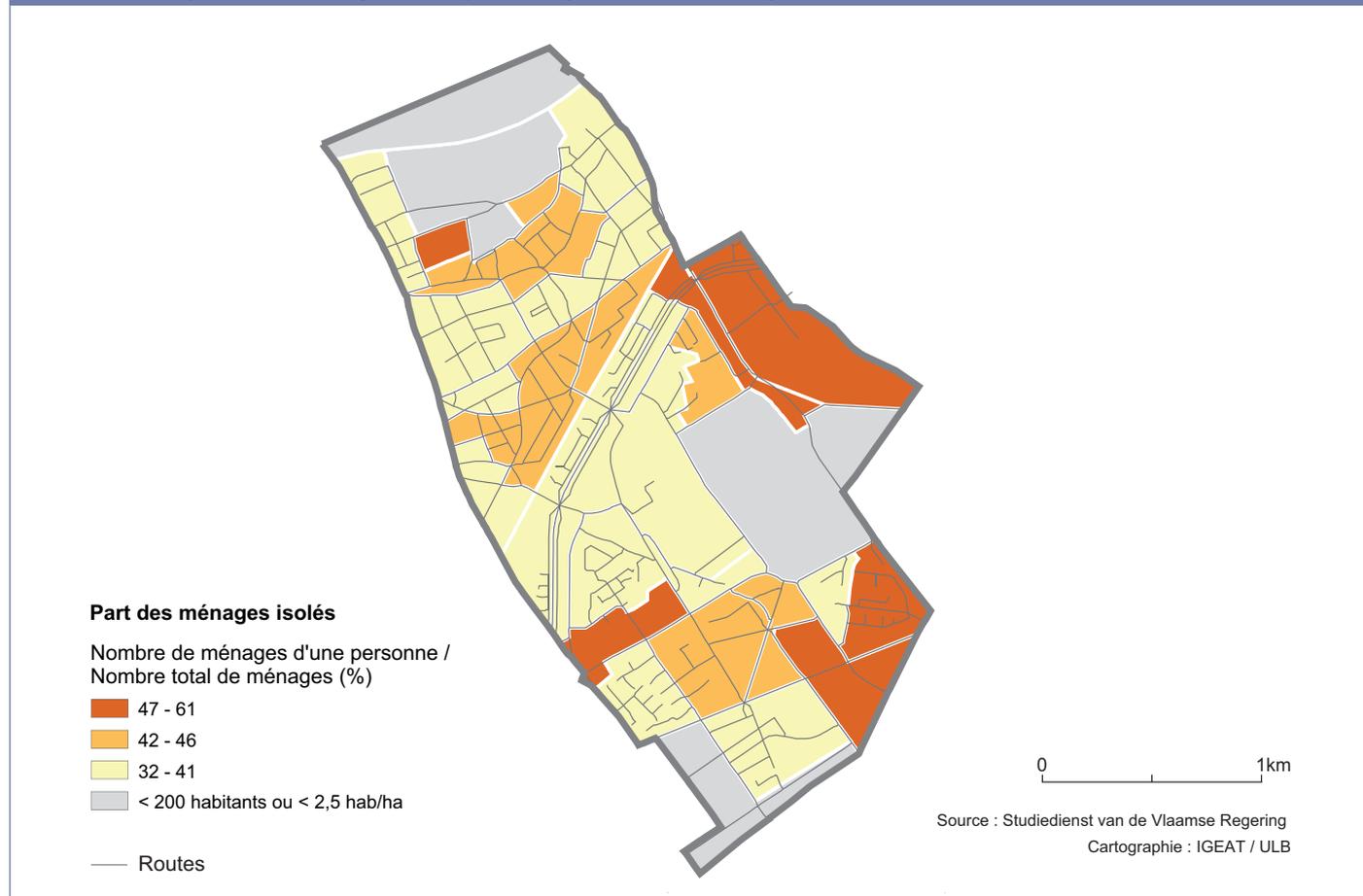
La composition des ménages diffère selon le secteur statistique. Les cartes ci-dessous donnent plus d'informations à ce propos.

(5) Contrairement aux tableaux de la Direction générale Statistique et Information économique, dans ce tableau-ci sont considérés comme couples non seulement les couples mariés mais aussi les cohabitants non mariés.

## 2.3 Ménages

### 2.3.2 MÉNAGES ISOLÉS

Carte 3 : Proportion de ménages d'une personne par secteur statistique à Evere au 01/01/2007.

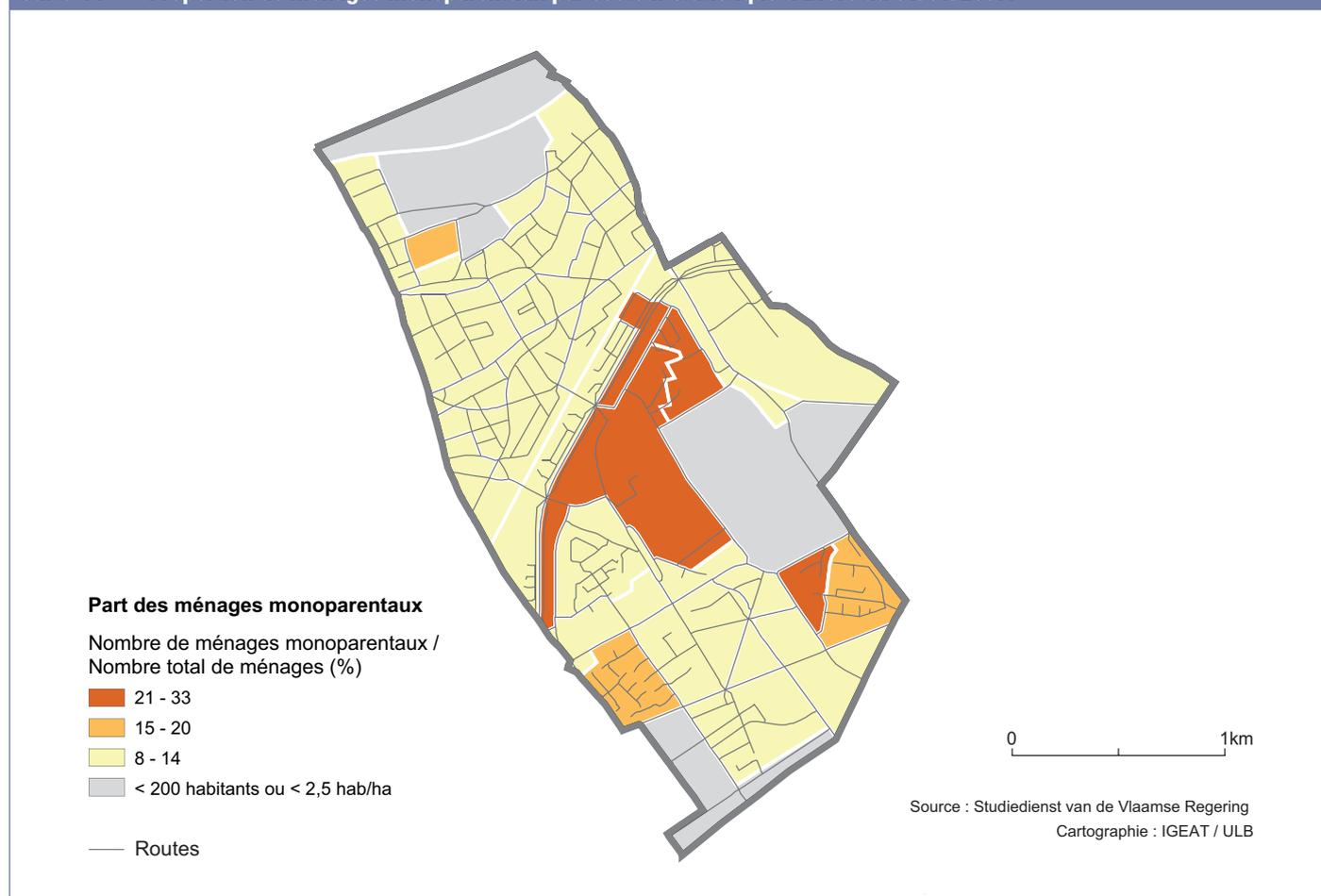


La proportion de ménages d'une personne est plus faible à Evere (43,1 %) que dans l'ensemble de la Région (49,3 %). Les pourcentages les plus forts de ménages d'une personne sont observés dans les secteurs statistiques : «A312- Avenue J. Bordet» (61,0 %) et «A02- leder zijn huis - Stroobants» (58,8 %). La proportion de ménages d'une personne est inférieure à un tiers des ménages dans les secteurs «A24- leder zijn huis – Zaventem» (31,6 %) et «A21- Home familial Brabant» (32,4 %).

## 2.3 Ménages

### 2.3.3 MÉNAGES MONOPARENTAUX

Carte 4 : Proportion de ménages monoparentaux par secteur statistique à Evere au 01/01/2007.



La proportion de familles monoparentales est plus élevée à Evere (13,0 %) que dans l'ensemble de la Région (10,9 %). Cette proportion s'élève à 37,1 % de l'ensemble des familles avec enfants, ce qui représente une proportion élevée parmi les communes bruxelloises. La proportion de familles monoparentales est la plus élevée dans le secteur «A24- Ieder

zijn huis – Zaventem» (33,1 %). C'est un quartier de logements sociaux, les parts de familles monoparentales y sont souvent plus élevées car c'est un critère de priorité pour y accéder. Les proportions les plus faibles s'observent dans les secteurs : «A312- Avenue J. Bordet» (8,1 %) et «A414- Rue P. Dupont» (8,5 %).

## 2.4 Multiculturalité

Tableau 3 : Principales nationalités à Evere et en Région bruxelloise au 01/01/2008.

Evere			Région bruxelloise		
Nationalité	Nombre	%	Nationalité	Nombre	%
<b>Total (+ réfugiés)</b>	<b>34 727</b>	<b>100,0</b>	<b>Total (+ réfugiés)</b>	<b>1 048 491</b>	<b>100,0</b>
Belgique	28 279	81,4	Belgique	753 448	71,9
Italie	763	2,2	France	46 006	4,4
France	683	2,0	Maroc	39 095	3,7
Maroc	660	1,9	Italie	26 695	2,5
Espagne	388	1,1	Espagne	19 210	1,8
Pologne	387	1,1	Portugal	16 127	1,5
Congo (Rép. Dém.)	367	1,1	Pologne	15 645	1,5
Portugal	343	1,0	Turquie	10 516	1,0
Turquie	289	0,8	Allemagne	8 886	0,8
Roumanie	275	0,8	Roumanie	8 718	0,8

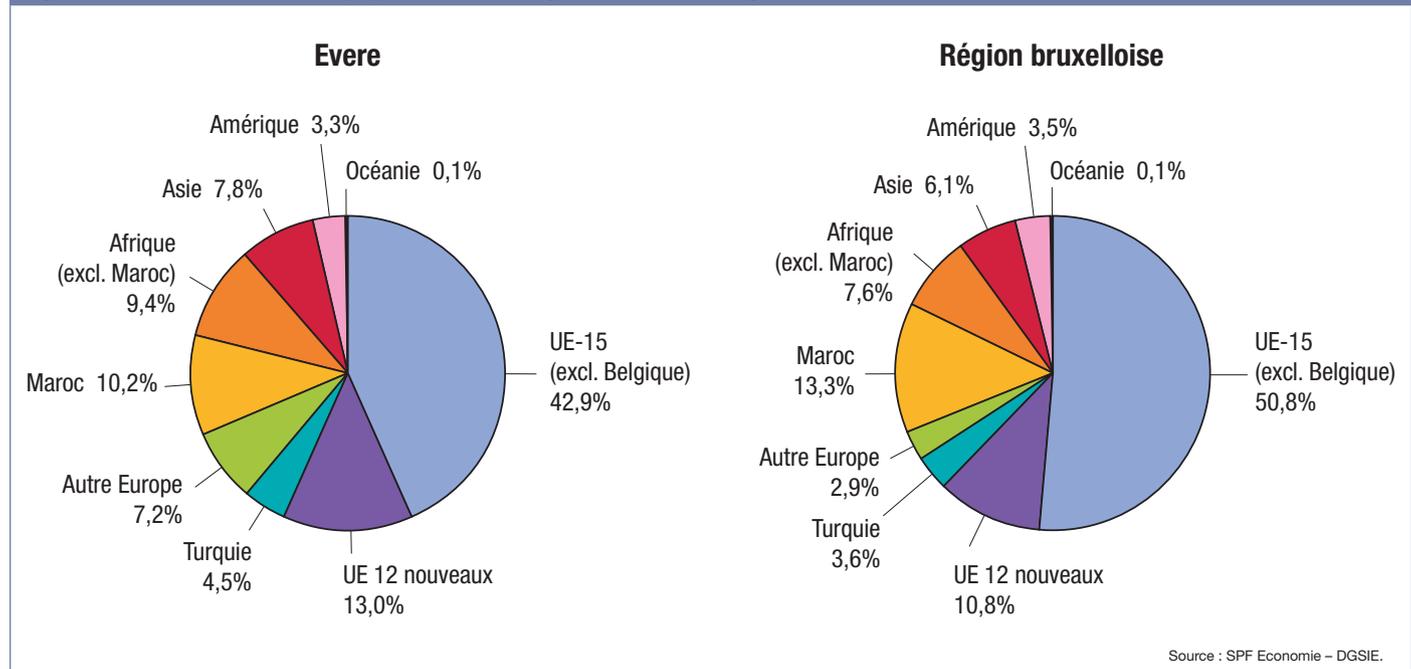
Sources : SPF Economie – DGSIE, Registre National, 2008.

En 2008, 18,6 % de la population de la commune d'Evere est de nationalité non belge<sup>(6)</sup>, ce qui est plus bas que la moyenne de la Région bruxelloise (28,1 %).

(6) Il s'agit de la nationalité et non de l'origine. Suite aux naturalisations, une grande part de la communauté immigrée est de nationalité belge. Les statistiques par nationalités permettent néanmoins de mettre en évidence les migrations les plus récentes.

## 2.4 Multiculturalité

Figure 4 : Distribution de la population non belge à Evere et en Région bruxelloise au 01/01/2008.



À Evere, 42,9 % de la population non belge provient des 15 pays de l'Union européenne (membres avant 2004 <sup>(7)</sup>) ce qui est beaucoup moins que pour la totalité de la Région (50,8 %). Parmi les non-Belges, la communauté la plus importante est représentée par les Italiens (11,8 % des non-Belges, 2,2 % de la population totale) suivie par les Français (10,6 % des non-Belges), les Marocains (10,2 % des non-Belges), les Espagnols (6,0 % des non-Belges) et les Polonais (6,0 % des non-Belges). Les Congolais représentent 1,1 % des non-Belges, ce qui est plus qu'en Région bruxelloise (0,7 %).

(7) UE 15 : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Royaume-Uni, Irlande, Grèce, Espagne, Portugal, Autriche, Finlande, Suède.

UE-12 nouveaux : Chypre, Hongrie, Malte, Pologne, Lettonie, Estonie, Lituanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Roumanie, Bulgarie.

### 3. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES



Des cartes et des tableaux de certains indicateurs socio-économiques, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Insertion sur le marché du travail» et «Revenus» dans la thématique «Economie».

<http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/>

## 3.1 Statut socio-économique de la population

### 3.1.1 STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL

Tableau 4 : Statut socio-économique général de la population d'Evere au 31/12/2007 par sexe et tranche d'âge.

Hommes		Effectifs	0-17 ans	18-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	65-79 ans	plus de 80 ans
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	6 166	0,6	37,2	69,4	53,2	5,2	1,5
	Demandeur d'emploi	980	0,0	6,1	8,9	13,8	0,1	0,0
Population non-active	Pensionnés	2 428	-	-	0,1	13,4	89,8	96,3
	Autres	6 758	99,4	56,7	21,6	19,6	4,9	2,2
Population totale BCSS		16 332	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes		Effectifs	0-17 ans	18-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	65-79 ans	plus de 80 ans
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	5 345	0,8	29,0	56,0	40,4	1,7	0,1
	Demandeur d'emploi	1 412	0,0	7,8	12,5	15,8	0,0	0,0
Population non-active	Pensionnés	3 763	-	-	0,4	16,6	82,1	92,7
	Autres	8 130	99,2	63,2	31,1	27,2	16,2	7,2
Population totale BCSS		18 650	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total (hommes + femmes)		Effectifs	0-17 ans	18-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	65-79 ans	plus de 80 ans
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	11 511	0,7	32,9	62,5	46,2	3,1	0,6
	Demandeur d'emploi	2 392	0,0	7,0	10,8	14,9	0,0	0,0
Population non-active	Pensionnés	6 191	-	-	0,2	15,1	85,3	93,8
	Autres	14 888	99,3	60,1	26,5	23,8	11,6	5,7
Population totale BCSS		34 982	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

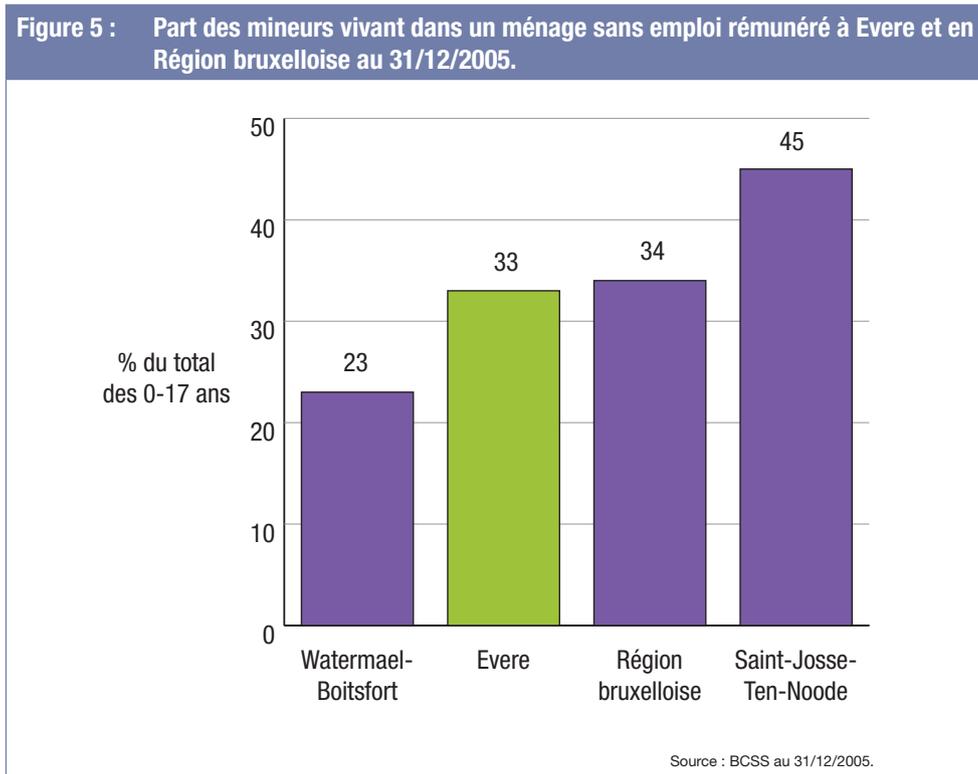
Source : BCSS<sup>®</sup>, chiffres au 31/12/2007.

À Evere, 62,5 % des 25-49 ans ont un emploi (salarié ou indépendant), ce qui est beaucoup plus que la moyenne régionale (57,0 %). Les 18-24 ans (32,9 % contre 27,3 %), les 50-64 ans (46,2 % contre 44,6 %) et dans une moindre mesure les moins de 18 ans (0,7 % contre 0,4 %) sont aussi plus nombreux à avoir un emploi.

(8) Plus d'informations sur les données de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) et la catégorie «autres» sont reprises dans le document «sources et références». Cette dernière comprend notamment les étudiants, les femmes/hommes au foyer...

## 3.1 Statut socio-économique de la population

### 3.1.2 MINEURS VIVANT DANS UN MÉNAGE SANS EMPLOI RÉMUNÉRÉ



33 % des jeunes de moins de 18 ans vivent dans un ménage sans revenu. C'est un pourcentage légèrement inférieur aux 34 % de la Région. Ce chiffre moyen cache néanmoins des différences qui existent sur le territoire communal<sup>(9)</sup>.

(9) Pour plus d'informations, voir à la page 80 de l'«Atlas de la santé et du social» de l'Observatoire de la Santé et du Social.

## 3.2 Marché du travail

### 3.2.1 POPULATION ACTIVE

Tableau 5 : Taux d'activité <sup>(10)</sup> de la population d'Evere et de la Région bruxelloise au 31/12/2007 par sexe et par tranche d'âge.

	Evere			Région bruxelloise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux d'activité	66,3	57,9	61,9	64,4	53,6	59,0
Taux d'activité des 15-24 ans	30,8	28,0	29,4	28,3	25,2	26,7
Taux d'activité des 25-49 ans	78,3	68,6	73,3	74,1	63,5	68,9
Taux d'activité des 50-64 ans	66,9	56,2	61,1	67,4	51,9	59,3
Taux d'activité des plus de 65 ans	4,3	1,1	2,3	7,2	2,1	4,1

Source : BCSS (chiffres au 31/12/07).

À Evere, le taux d'activité (61,9 %) est supérieur à celui de la Région bruxelloise (59,0 %), surtout pour les femmes (57,9 % versus 53,6 %). Cela s'observe dans toutes les tranches d'âges, à l'exception des plus de 65 ans et des hommes de 50 à 64 ans.

Un taux d'activité élevé chez les 15-24 ans peut traduire une plus faible propension de ceux-ci à poursuivre des études supérieures. Il est de 29,4 % dans la commune, contre 26,7 % dans l'ensemble de la Région bruxelloise. Le taux de chômage féminin est inférieur à la moyenne bruxelloise car les femmes sont plus présentes sur le marché de l'emploi à Evere que dans la Région.

(10) Le taux d'activité est la proportion de personnes effectivement présentes sur le marché de l'emploi (actifs occupés et demandeurs d'emploi) dans la population âgée de 15 à 64 ans.

## 3.2 Marché du travail

### 3.2.2 DEMANDEURS D'EMPLOI

Tableau 6 : Taux de chômage et les caractéristiques des chômeurs d'Evere et de la Région bruxelloise au 01/01/2008 par sexe.

	Evere			Région bruxelloise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux de chômage	13,5	18,8	16,1	17,8	20,5	19,0
Taux de chômage des moins de 25 ans	25,4	30,3	27,8	29,8	33,7	31,7
<b>Durée du chômage</b>						
Moins d'un an	44,0	36,5	39,8	38,1	36,6	37,4
Un à deux ans	16,9	16,7	16,8	16,4	15,9	16,2
Deux à cinq ans	24,0	28,2	26,4	26,2	26,3	26,3
Plus de cinq ans	15,1	18,6	17,0	19,2	21,2	20,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Part des chômeurs selon l'âge</b>						
Moins de 25 ans	18,0	15,8	16,8	14,8	16,5	15,6
De 25 à 49 ans	64,0	68,0	66,2	69,0	68,7	68,8
50 ans et plus	18,0	16,2	17,0	16,2	14,9	15,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Part des chômeurs selon la nationalité</b>						
Belges	77,2	77,6	77,4	67,3	72,6	69,9
UE sauf belges	6,1	8,5	7,4	10,5	11,5	11,0
Hors UE	16,7	14,0	15,2	22,2	16,0	19,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : BNB, SPF Economie - SPF Economie – DGSIE, ACTIRIS, Steunpunt-WSE, calculs Observatoire de l'emploi, Actiris.

Le taux de chômage est moins élevé à Evere (16,1 %) que dans la Région (19,0 %) y compris pour les moins de 25 ans (27,8 % contre 31,7 %). De plus, les chômeurs ont tendance à rester moins longtemps au chômage à Evere que dans l'ensemble de la Région. Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, 39,8 % des chômeurs étaient au chômage depuis moins d'un an (contre 37,4 % pour la Région) et 17,0 % y étaient depuis plus de 5 ans (contre 20,2 %). Les chômeurs d'Evere sont plus fréquemment des jeunes et des aînés que des personnes d'âge moyen.

## 3.3 Revenus et sources de revenus

### 3.3.1 REVENU MOYEN ET MÉDIAN

**Tableau 7 : Revenu moyen et médian en euros par an, par habitant et déclaration d'impôts à Evere, en Région bruxelloise et en Belgique, revenus 2006.**

	Revenu moyen par habitant (2006)	Revenu moyen par déclaration (2006)	Revenu médian par déclaration (2006)
Evere	12 379 €	22 305 €	17 281 €
Région bruxelloise	11 988 €	22 516 €	15 932 €
Belgique	14 173 €	24 949 €	18 833 €

Sources : Revenus moyens : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2007 (relatives aux revenus 2006).

Le revenu moyen par habitant est le revenu total divisé par la population totale et le revenu moyen par déclaration est le revenu total divisé par le nombre de déclarations fiscales.

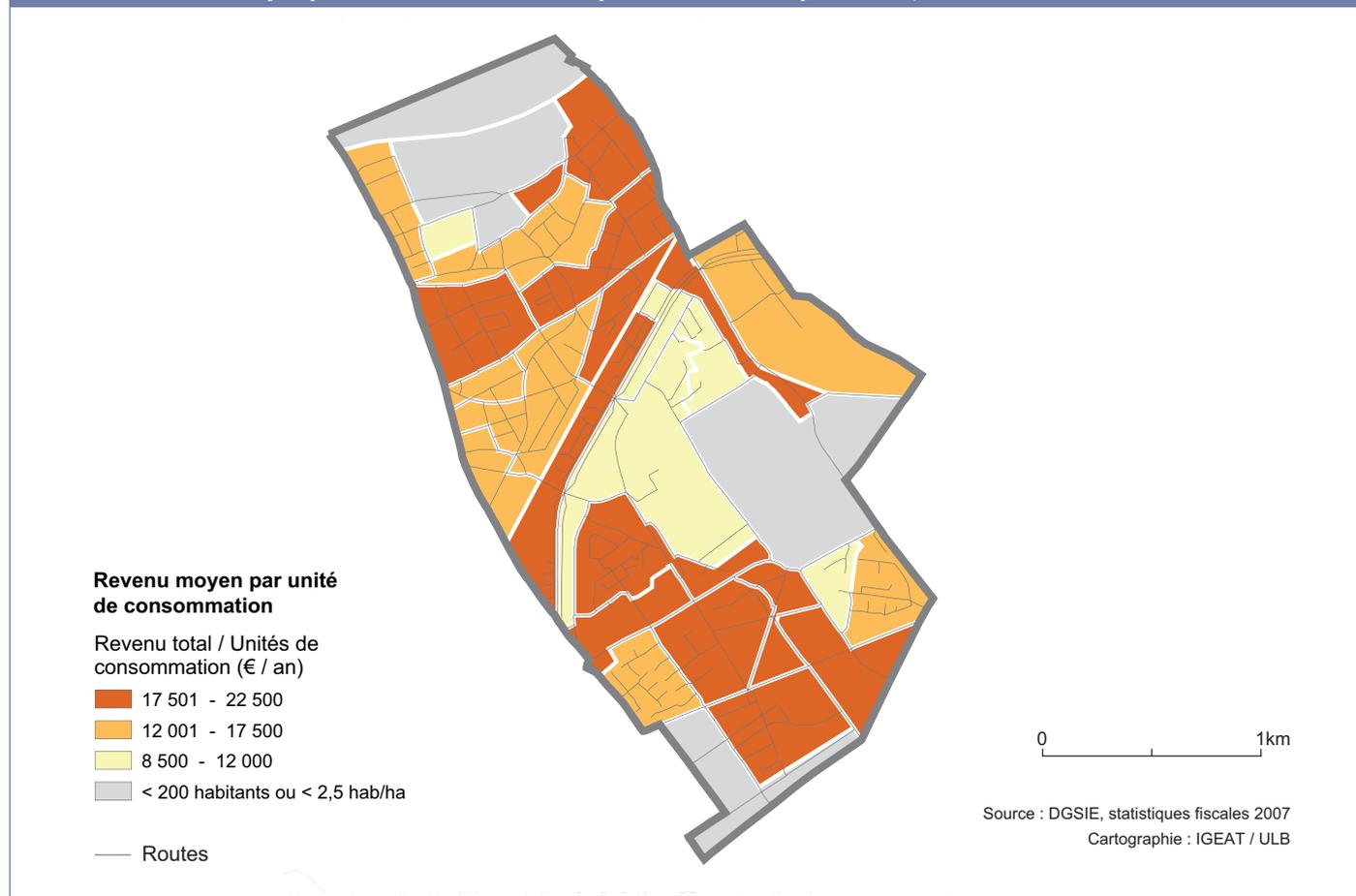
Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

Les revenus moyens et médians à Evere sont légèrement supérieurs à ceux de l'ensemble de la Région bruxelloise <sup>(11)</sup>, mais inférieurs à ce que l'on observe dans le pays.

(11) Pour plus d'informations, voir le «Baromètre Social» de l'Observatoire de la Santé et du Social.

### 3.3 Revenus et sources de revenus

Carte 5 : Revenu moyen par unité de consommation par secteur statistique à Evere, revenus 2006.



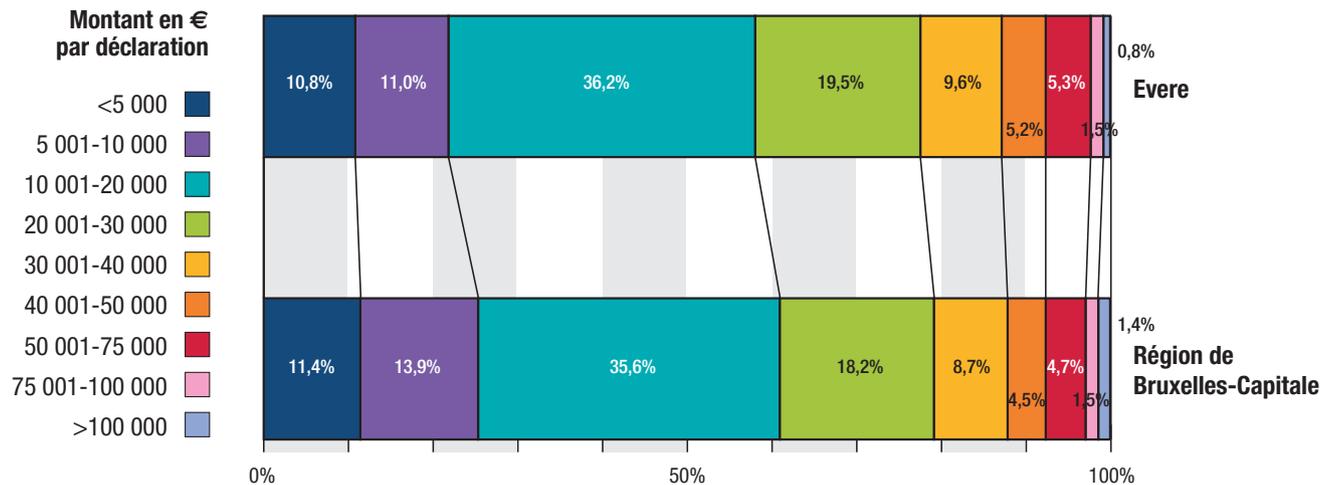
Le revenu moyen par unité de consommation a été calculé en rapportant le revenu total déclaré par rapport au nombre total d'unités de consommation du quartier. Les unités de consommation réévaluent la population en tenant compte de la structure des ménages, celle-ci ayant une influence sur la structure des dépenses. Les unités de consommation sont définies de la façon suivante : le premier adulte d'un ménage vaut 1 unité de consommation, les autres adultes 0,5 et les enfants de moins de 13 ans 0,3.

À Evere, la valeur maximale est de 22 173 €/an, observée dans le secteur «A414- Rue P. Dupont». Le minimum est de 8 857 €/an pour le secteur «A24- Ieder Zijn Huis - Zaventem».

### 3.3 Revenus et sources de revenus

#### 3.3.2 CLASSES DE REVENUS

Figure 6 : Composition du revenu imposable globalement par classe de montant par déclaration, parts en 2005 à Evere et en Région bruxelloise.



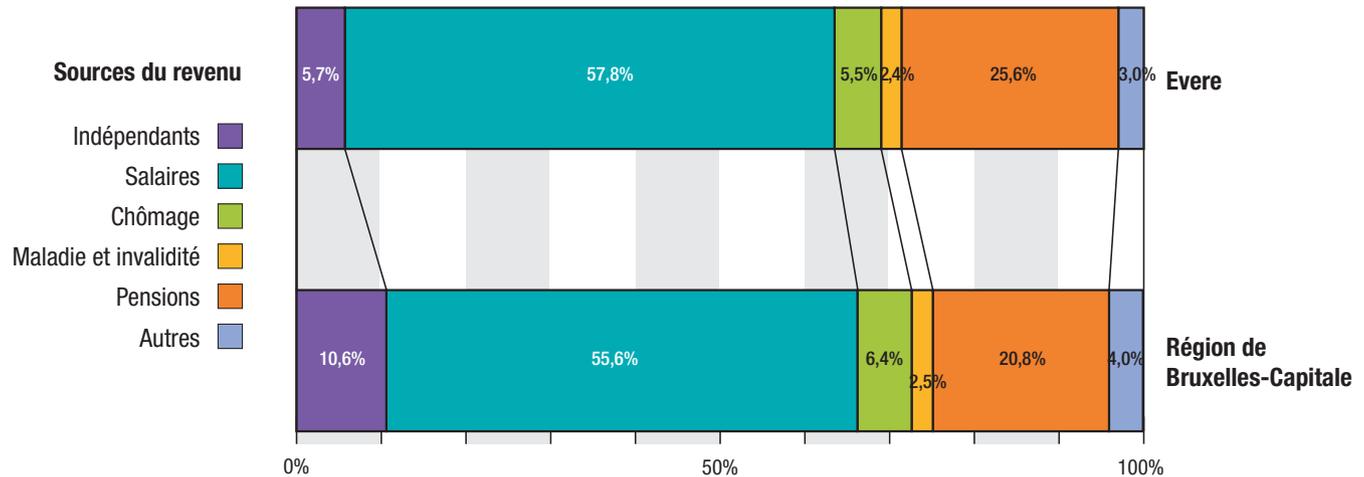
Source : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2006 (relatives aux revenus 2005).

Evere est une commune de classes moyennes. La part des faibles revenus (< 10 000 € par déclaration) et celle des plus hauts revenus (> 100 000 € par déclaration) sont plus faibles à Evere que dans la Région bruxelloise (respectivement 21,8 % et 0,8 % contre 25,3 % et 1,4 %). Par conséquent, la part des revenus intermédiaires (de 10 000 € à 100 000 €) y est plus élevée.

### 3.3 Revenus et sources de revenus

#### 3.3.3 SOURCES DU REVENU

Figure 7 : Composantes du revenu imposable globalement, parts en 2005 à Evere et en Région bruxelloise.



Source : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2006 (relatives aux revenus 2005).

Evere est une commune avec une population âgée importante. Les revenus de pensions (25,6 %) prennent donc une part plus importante que dans l'ensemble de la Région (20,8 %). La part des indépendants est plus faible dans la commune (5,7 %) que pour la Région bruxelloise (10,6 %).

### 3.3 Revenus et sources de revenus

#### 3.3.4 PERSONNES VIVANT AVEC UN REVENU MINIMUM OU DE REMPLACEMENT

Tableau 8 : Nombres et pourcentages de personnes avec un revenu minimum ou de remplacement en 2008 à Evere et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

	Evere		Région bruxelloise	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Jeunes (18-25 ans)</b>	<b>2 888</b>	<b>100,0</b>	<b>93 462</b>	<b>100,0</b>
CPAS : revenu d'intégration sociale (RIS) ou équivalent	234	8,1	7 177	7,7
Allocation de chômage	230	8,0	8 264	8,8
Allocation pour handicapés	18	0,6	516	0,6
Total de jeunes avec allocations	482	16,7	15 957	17,1
<b>Population active (18-64 ans)</b>	<b>20 791</b>	<b>100,0</b>	<b>667 026</b>	<b>100,0</b>
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	807	3,9	20 385	3,1
Allocation de chômage	2 658	12,8	91 409	13,7
Allocation pour handicapés	339	1,6	11 198	1,7
Total de 18-64 ans avec allocations	3 804	18,3	122 992	18,4
<b>Personnes âgées (≥ 65 ans)</b>	<b>5 997</b>	<b>100,0</b>	<b>152 045</b>	<b>100,0</b>
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	59	1,0	1 349	0,9
Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)	328	5,5	17 256	11,3
Allocation pour handicapés	290	4,8	8 155	5,4
Total de personnes âgées avec allocations	677	11,3	26 760	17,6

Sources : SPP Intégration Sociale – janvier 2008, ONEM, SPF Sécurité Sociale, Office National des Pensions 2008.

18,5 % de la population active et 16,7 % des jeunes vivent d'une allocation de remplacement à Evere. La proportion de la population qui vit d'un revenu minimum ou d'une allocation du CPAS est un peu plus élevée à Evere que dans l'ensemble de la Région. 11,3 % des personnes âgées bénéficient d'une garantie de revenu, d'une allocation d'invalidité ou d'un revenu d'intégration sociale ou équivalent, ce qui est très en dessous de la moyenne régionale.

### 3.3 Revenus et sources de revenus

#### 3.3.5 POPULATION BÉNÉFICIAIRE D'UN REVENU CPAS

**Tableau 9 : Nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et équivalent au 31/12/2007 à Evere et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.**

Âge	Evere				Région bruxelloise			
	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population
<18	3	0	3	7 939	42	31	73	229 420
18-24	205	20	225	2 888	5 791	1 355	7 146	93 462
25-49	345	67	412	12 163	11 211	3 908	15 119	411 019
50-64	146	11	157	5 740	4 553	666	5 219	162 545
≥65	56	6	62	5 997	1 103	232	1 335	152 045
Total	755	104	859	34 727	22 700	6 192	28 892	1 048 491

Sources : SPP Intégration sociale - décembre 2007, DGSIE : Registre national (population au 01/01/2008).

**Tableau 10 : Pourcentage de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et équivalent au 31/12/2007 à Evere et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.**

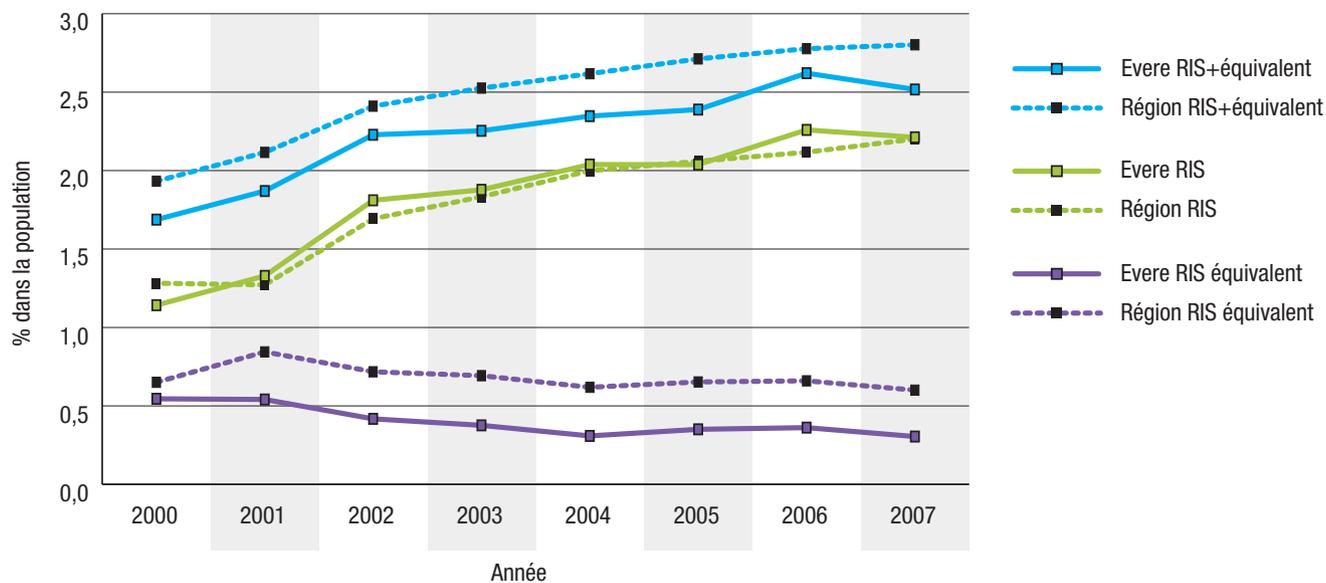
Âge	Evere				Région bruxelloise			
	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population
<18	0,0	0,0	0,0	100 %	0,0	0,0	0,0	100 %
18-24	7,1	0,7	7,8	100 %	6,2	1,4	7,6	100 %
25-49	2,8	0,6	3,4	100 %	2,7	1,0	3,7	100 %
50-64	2,5	0,2	2,7	100 %	2,8	0,4	3,2	100 %
≥65	0,9	0,1	1,0	100 %	0,7	0,2	0,9	100 %
Total	2,2	0,3	2,5	100 %	2,2	0,6	2,8	100 %

Sources : SPP Intégration sociale - décembre 2007, DGSIE : Registre national (population au 01/01/2008).

Fin 2007, 2,5 % de la population d'Evere bénéficiait d'un revenu du CPAS, ce qui est un peu moins que dans l'ensemble de la Région bruxelloise (2,8 %). La catégorie d'âges dans laquelle les bénéficiaires sont les plus représentés est celle des 18-24, aussi bien à Evere que dans la Région bruxelloise.

### 3.3 Revenus et sources de revenus

Figure 8 : Évolution de la proportion de bénéficiaires d'un RIS ou équivalent à Evere et en Région bruxelloise entre 2000 et 2007.



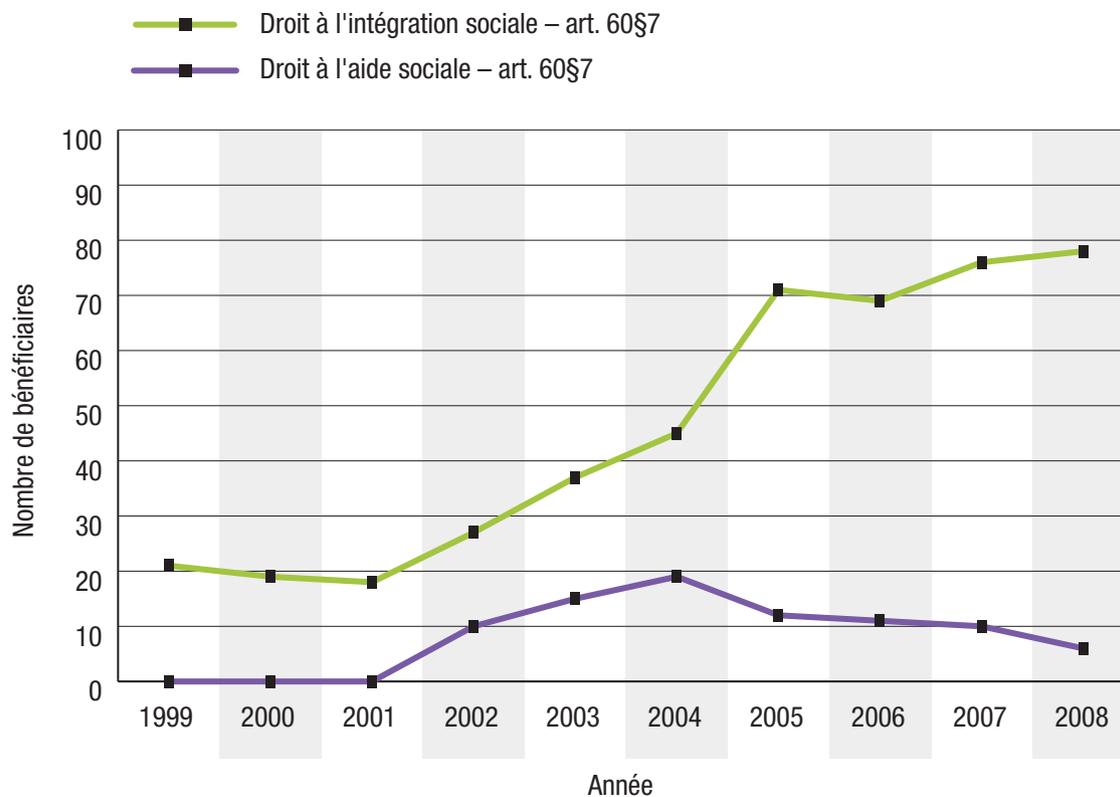
Sources : SPP Intégration sociale données au 31/12/2007, SPF Economie – DGSIE, Registre national.

Entre 2000 et 2007, la part des personnes bénéficiaires d'un revenu du CPAS a tendance à s'augmenter à Evere, suivant l'évolution régionale.

### 3.3 Revenus et sources de revenus

#### 3.3.6 MISES AU TRAVAIL

Figure 9 : Nombre de personnes mises au travail via l'article 60§7 au CPAS d'Evere entre 1999 et 2008.



Source : SPP Intégration sociale.

Le nombre de personnes mises au travail via l'article 60§7 est en croissance à Evere entre 1999 et 2008. Aussi bien les personnes bénéficiaires du DIS (droit à l'intégration sociale) que les personnes bénéficiaires du DAS (droit à l'aide sociale) peuvent être mises au travail par le CPAS dans le cadre de l'article 60§7.

### 3.3 Revenus et sources de revenus

#### 3.3.7 PERSONNES À FAIBLES REVENUS (BIM OU OMNIO)

**Tableau 11 : Nombre de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM ou OMNIO) et personnes à charge à Evere au 01/01/2008 par tranche d'âges.**

Evere	Nombre de titulaires				Nombre de personnes à charges			
	<20	20-64	≥65	total	<20	20-64	≥65	total
VIPO	23	443	836	1 302	190	134	69	393
CPAS	11	641	41	693	758	322	16	1 096
GRAPA	0	4	231	235	4	20	43	67
Allocation pour handicapé	0	320	236	556	104	91	28	223
Allocation familiale majorée	45	1		46	0	0		0
Titulaire de 50 ans au moins et chômeur ≥ 1 an		356	6	362	113	137	2	252
OMNIO	215	205	6	426				
Total des bénéficiaires	294	1 970	1 356	3 620	1 169	704	158	2 031
Population totale BCSS	8 792	20 175	6 015	34 982	8 792	20 175	6 015	34 982

Source : BCSS 2008.

**Tableau 12 : Pourcentage de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM ou OMNIO) et personnes à charge à Evere au 01/01/2008 par tranche d'âges.**

Evere	% de titulaires dans la population				% de personnes à charges dans la population			
	<20	20-64	≥65	total	<20	20-64	≥65	total
VIPO	0,3	2,2	13,9	3,7	2,2	0,7	1,1	1,1
CPAS	0,1	3,2	0,7	2,0	8,6	1,6	0,3	3,1
GRAPA	0,0	0,0	3,8	0,7	0,0	0,1	0,7	0,2
Allocation pour handicapé	0,0	1,6	3,9	1,6	1,2	0,5	0,5	0,6
Allocation familiale majorée	0,5	0,0		0,1	0,0	0,0		0,0
Titulaire de 50 ans au moins et chômeur ≥ 1 an		1,8	0,1	1,0	1,3	0,7	0,0	0,7
OMNIO	2,4	1,0	0,1	1,2				
Total des bénéficiaires	3,3	9,8	22,5	10,3	13,3	3,5	2,6	5,8
Population totale BCSS	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : BCSS 2008.

Le nombre de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance des soins de santé et les personnes à charge est un indicateur du nombre de personnes vivant dans des ménages à faibles revenus.

16,2 % de la population d'Evere bénéficie (directement ou indirectement) de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé, comme titulaire ou comme personne à charge. C'est moins que

dans la Région bruxelloise<sup>(12)</sup> (17,2 %). Evere compte d'avantage de bénéficiaires du CPAS (5,1 %) que la moyenne de la Région (4,9 %). Par contre il y a moins de bénéficiaires VIPO (4,8 %), «GRAPA» (0,9 %) et de chômeurs âges (1,8 %) qu'en moyenne dans la Région (respectivement 5,1 %, 1,0 % et 2,0).

(12) Pour la Région, voir le tableau 7 du Baromètre social de 2008 à la page 16.

## 4. SANTÉ



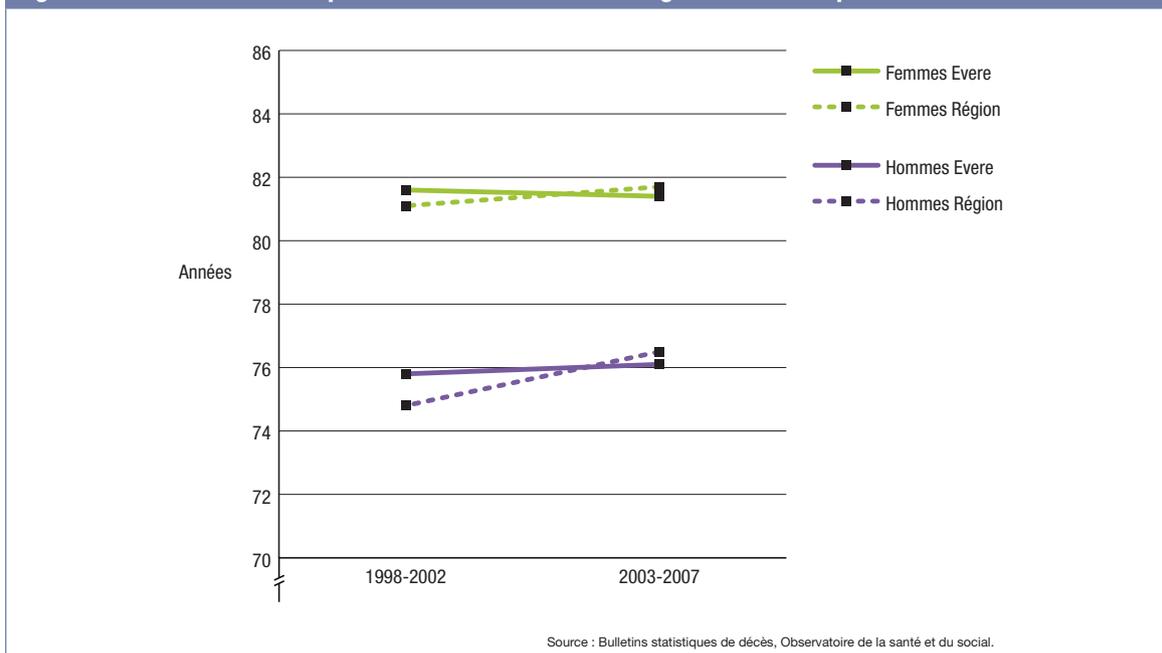
Des cartes et des tableaux de certains indicateurs de santé, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Mortalité» dans la thématique «Santé» mais aussi «Structure par âge» dans la thématique «Démographie».

<http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/>

### 4.1 État de santé général

#### 4.1.1 ESPÉRANCE DE VIE

Figure 10 : Évolution de l'espérance de vie à Evere et en Région bruxelloise par sexe.



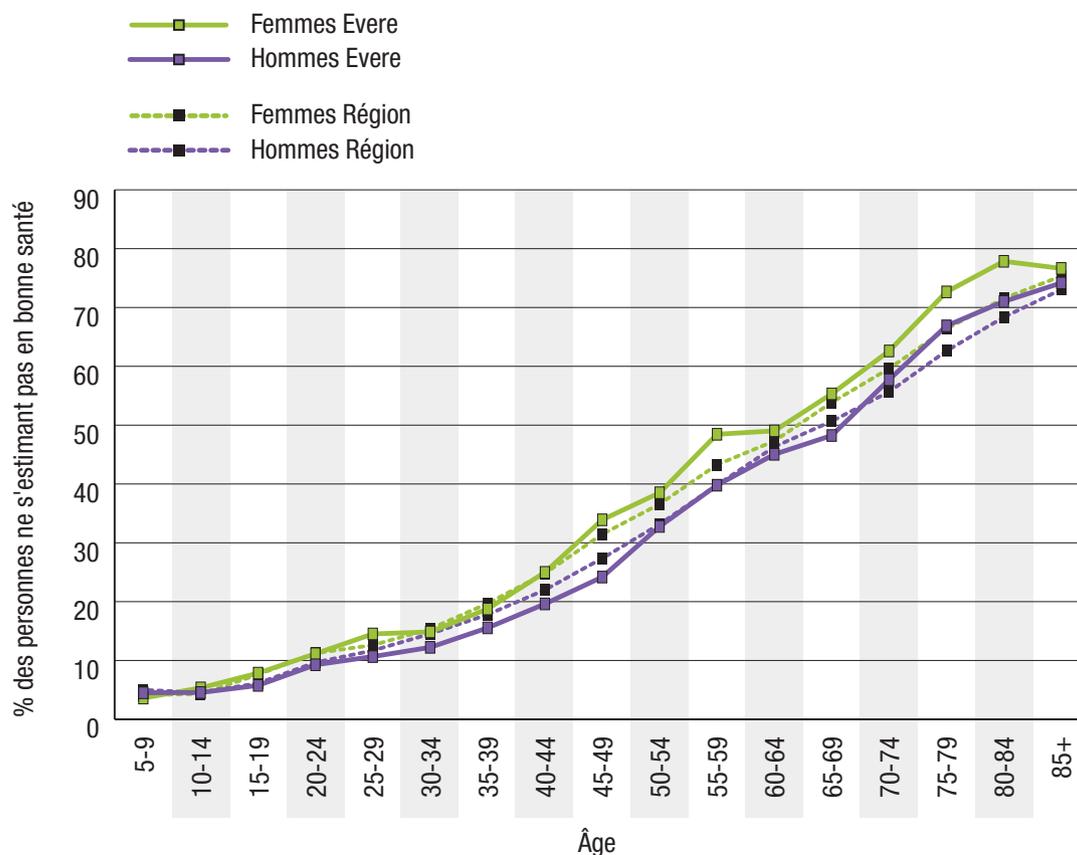
L'espérance de vie de femmes est supérieure à celle des hommes. On observe une croissance de l'espérance de vie uniquement pour les hommes (+0,3 an), ce qui est une croissance beaucoup plus faible que dans l'ensemble de la Région (+1,7 an). Elle est par contre en stagnation chez les

femmes (-0,2 an) alors qu'elle augmente dans l'ensemble des communes bruxelloises (+0,6 an). L'espérance de vie à Evere est descendue en dessous de la moyenne régionale tant pour les hommes que pour les femmes.

## 4.1 État de santé général

### 4.1.2 SANTÉ SUBJECTIVE

Figure 11 : Santé perçue par âge et par sexe à Evere et en Région bruxelloise.



Source : Enquête socioéconomique générale 2001, calculs Patrick Deboosere (VUB Interface Demography).

Les femmes d'Evere s'estiment en moins bonne santé que celle de la Région entière. Les hommes âgés s'estiment également en moins bonne santé qu'en moyenne dans la Région. Par contre, ils s'estiment en meilleure santé à l'âge adulte.

La santé perçue est utilisée comme indicateur de l'état de santé général de la population. Cette donnée semble être une

bonne mesure tant pour des études exploratoires que pour la planification au niveau politique. C'est pourquoi les données de l'enquête socio-économique générale 2001 sur la santé perçue ont été analysées en détail dans l'«Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale» (chapitre 9).

## 4.1 État de santé général

### 4.1.3 MORTALITÉ

Tableau 13 : Principales causes de mortalité à tout âge à Evere, pour la période 2003-2007 et comparaisons avec la Région bruxelloise après standardisation <sup>(13)</sup> pour l'âge.

	Hommes			Femmes		
	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région
Maladies cardiovasculaires	269	352,0	+8 %	368	416,2	<b>+14 %</b>
Cancers	223	291,8	+1 %	225	254,5	+3 %
Maladies respiratoires	112	146,5	+5 %	113	127,8	+7 %
Maladies de l'appareil digestif	42	55,0	+11 %	53	59,9	+6 %
Maladies infectieuses et parasitaires	27	35,3	+15 %	32	36,2	-8 %
Causes externes	44	57,6	-17 %	42	47,5	-10 %
Accidents	30	39,3	+12 %	28	31,7	-9 %
Total	805	1 053,3	<b>+3 %</b>	996	1 126,4	<b>+8 %</b>

Seules les causes comptant plus de 20 décès dans la commune durant la période 2003-2007 sont reprises dans ce tableau.

**Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.**

Si le pourcentage de la différence de mortalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard.

Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social.

À Evere, le taux de mortalité est de 1 053 pour 100 000 pour les hommes et 1 126 pour 100 000 pour les femmes. Après standardisation pour l'âge, ces taux sont significativement plus élevés par rapport à la Région (+3 % pour les hommes et +8 % pour les femmes).

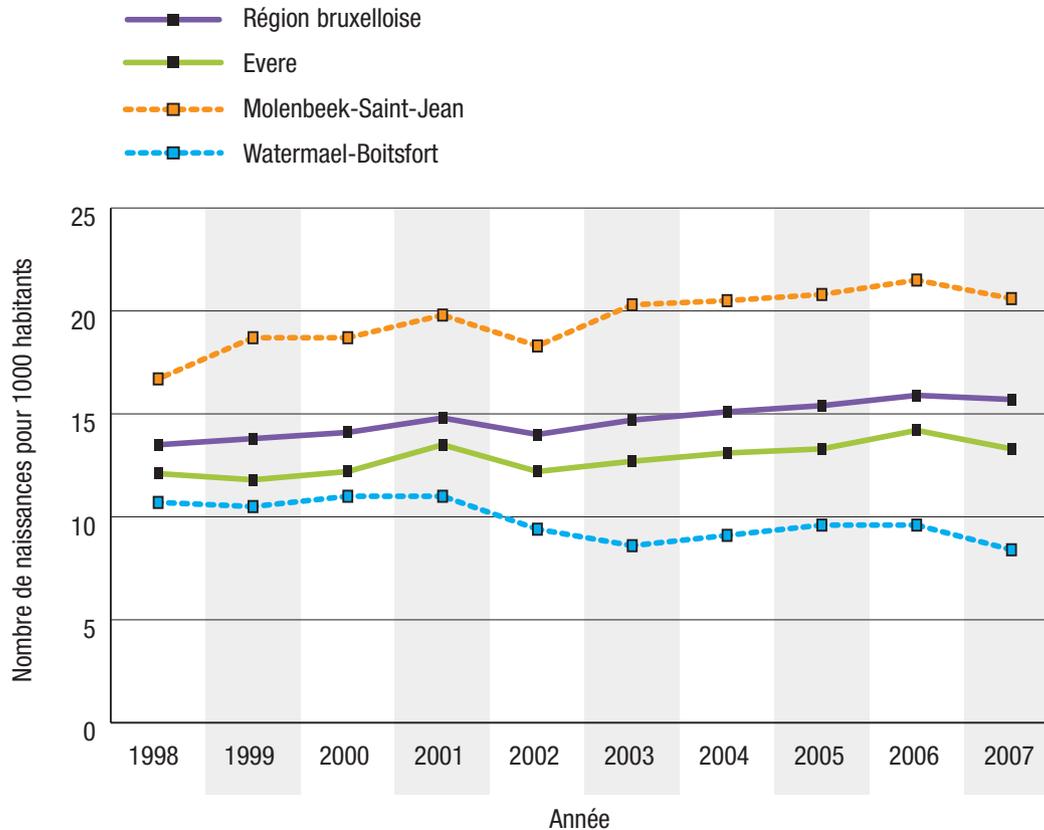
Après standardisation pour l'âge, on observe un excès de mortalité significatif lié aux maladies cardiovasculaires et ce, uniquement chez les femmes.

(13) Voir mode d'emploi.

## 4.2 Santé des jeunes enfants

### 4.2.1 NATALITÉ

Figure 12 : Évolution du taux de natalité à Evere et en Région bruxelloise, 1998-2007.

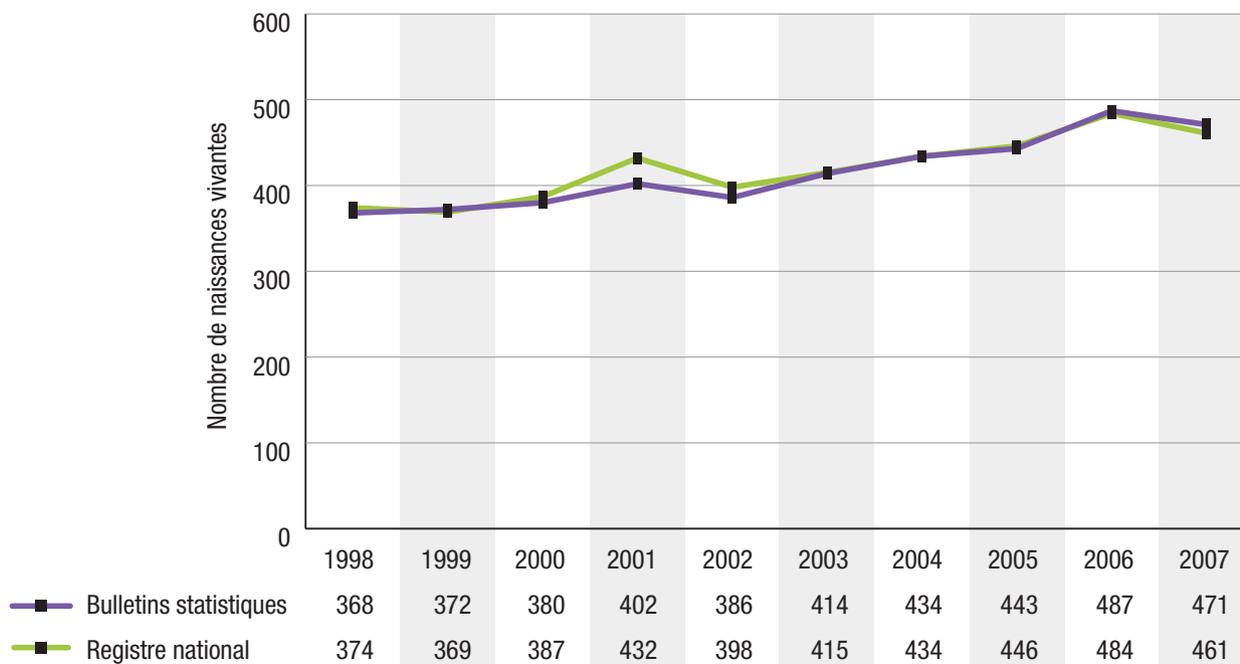


Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

Entre 1998 et 2007, le nombre absolu de naissances vivantes et le taux de natalité sont en légère augmentation à Evere, à l'exception d'une légère baisse en 2002. Le taux de natalité de la commune reste inférieur à celui de l'ensemble de la Région.

## 4.2 Santé des jeunes enfants

Figure 13 : Évolution du nombre absolu de naissances vivantes à Evere, 1998-2007 selon deux sources différentes.



Sources : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social et DGSIE : Registre national.

Le chiffre officiel sur le nombre de naissances est celui du Registre national, constitué sur base des registres de population des communes.

Une autre source d'information concernant les naissances est constituée par les bulletins statistiques de naissances qui sont complétés par les professionnels de la santé et les services d'état civil de la commune de naissance. Cette source prend en compte toutes les naissances, quel que soit le statut de résidence de la mère. Dans la plupart des communes, le nombre de naissances enregistrées via cette source est plus élevé que celui enregistré par le Registre national. Les naissances non enregistrées concernent d'une part des enfants dont la mère est inscrite au

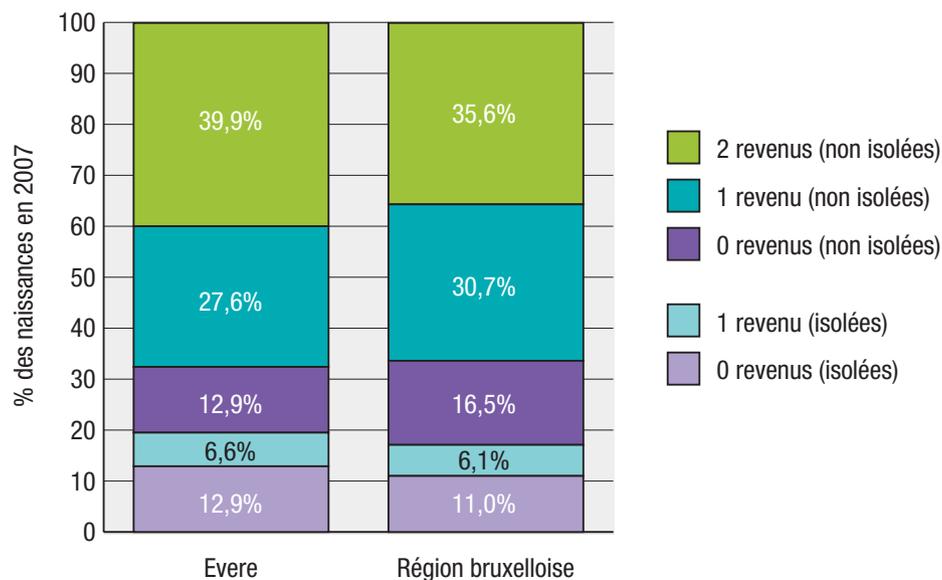
Registre d'attente et d'autre part des situations particulières (personnel diplomatique lié aux institutions internationales, personnes sans domicile fixe, personnes en situation irrégulière).

À Evere, la différence entre les deux sources d'information est minimale et parfois même inverse (10 personnes en 2007). Cela veut dire qu'il n'y a pas ou peu de naissances non enregistrées dans le Registre national.

## 4.2 Santé des jeunes enfants

### 4.2.2 CARACTÉRISTIQUES DES NAISSANCES ET DES MÈRES

Figure 14 : Caractéristiques sociales du ménage des nouveaux-nés<sup>(14)</sup> à Evere et en Région bruxelloise au 01/01/2007.



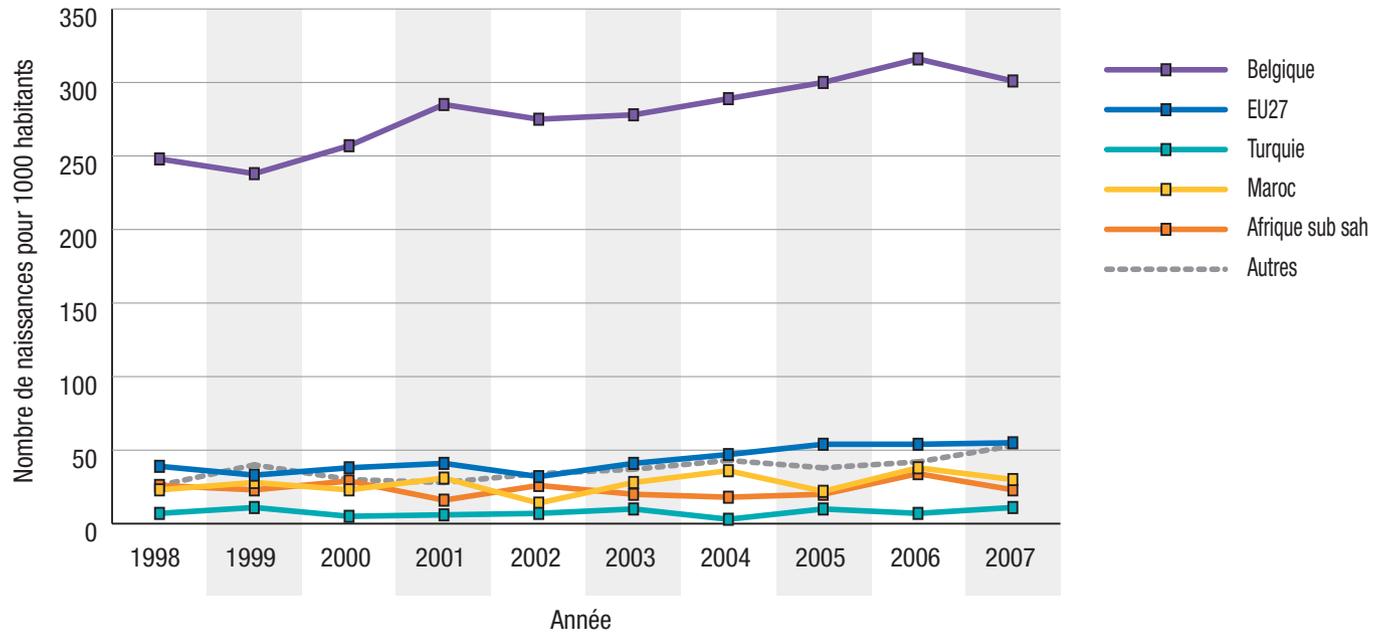
Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

À Evere, 39,9 % des naissances a lieu dans un ménage comptant deux revenus, ce qui est plus que dans l'ensemble de la Région (35,6 %) et globalement davantage d'enfants naissent dans des ménages disposant au moins d'un revenu. Le pourcentage des mères seules est un peu plus élevé que dans l'ensemble de la Région (19,5 % contre 17,1 %).

(14) Un ménage isolé est un ménage où la mère est seule au moment de la naissance.

## 4.2 Santé des jeunes enfants

Figure 15 : Évolution de la nationalité actuelle de la mère des nouveaux-nés à Evere, 1998-2007.



Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

À Evere en 2007, 64 % des naissances sont issues de mères de nationalité belge.

## 4.2 Santé des jeunes enfants

### 4.2.3 SANTÉ MATERNO-INFANTILE

**Tableau 14 : Évolution des caractéristiques des naissances et des mères résidentes à Evere et en Région bruxelloise 2003-2007.**

	Nombre Evere	% Evere*	% Région*
	2003-2007	2003-2007	2003-2007
Naissances multiples	74	3,3	3,5
Césariennes	421	18,6	17,4
Accouchements induits	622	<b>28,3</b>	26,3
Prématurés (< 37 semaines)	164	<b>7,7</b>	6,7
Grands prématurés (< 32 semaines)	20	0,9	1,0
Petits poids (< 2500g)	171	7,7	6,5
Mères < 20 ans	51	2,3	2,8
Mères ≥ 40 ans	86	3,8	4,0

\* Pour 100 naissances vivantes (prématurés, petits poids de naissance) ou totales

**Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.**

Si le pourcentage de la différence de natalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard. Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Sources : Bulletins statistiques de naissances et de décès, Observatoire de la santé et du social.

À Evere, les accouchements induits (28,3 %) et les petits poids de naissance (7,7 %) sont proportionnellement plus nombreux qu'en Région bruxelloise (26,3 % et 6,7 %).

### 4.2.4 MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE

**Tableau 15 : Évolution de la mortalité périnatale, infantile et fœto-infantile parmi les naissances de mères résidentes à Evere et en Région bruxelloise, 2003-2007.**

	Nombre Evere	Evere pour 1000 naissances	Région pour 1000 naissances
	2003-2007	2003-2007	2003-2007
Mortalité périnatale (1)	14	6,2	7,2
Mortalité infantile (2)	10	4,4	4,3
Mortalité fœto-infantile (3)	19	8,4	9,2

(1) Décès avant la naissance, à partir de la 22<sup>ème</sup> semaine de gestation ou de 500g, ou au cours de la première semaine de vie (0-6 jours révolus) pour 1000 naissances totales.

(2) Décès entre la naissance et l'âge de un an (0-364 jours révolus) pour 1000 naissances vivantes.

(3) Décès entre la 22<sup>ème</sup> semaine de grossesse et la naissance (critère en vigueur depuis 1999, auparavant 28 semaines de gestation ou 1000g) ou au cours de la première année de vie pour 1000 naissances totales.

Sources : Bulletins statistiques de naissances et de décès, Observatoire de la santé et du social.

À Evere, il n'y a pas de différence significative de mortalité périnatale, infantile et fœto-infantile par rapport à la Région.

## 5. ÉDUCATION



Des cartes et des tableaux de certains indicateurs relatifs à l'enseignement, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Petite enfance» dans la thématique «Socio-culturel» mais aussi «Insertion sur le marché du travail» dans la thématique «Economie».  
<http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/>

### 5.1 Population scolaire dans l'enseignement maternel

**Tableau 16 : Nombre d'élèves dans l'enseignement maternel à Evere et en Région bruxelloise, début 2008.**

	<b>Evere</b>	<b>Région bruxelloise</b>
Au lieu de résidence	1 511	46 958
Au lieu de scolarisation	1 515	51 041

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap, Calculs : IGEAT-ULB.

Remarques : les statistiques au lieu de résidence concernent les enfants résidant à Evere, quelque soit la commune dans laquelle ils suivent un enseignement. Elles rendent généralement assez bien compte de la réalité communale.

Les élèves scolarisés dans des écoles non subsidiées par les Communautés française et flamande (notamment les écoles internationales) ne sont pas repris dans ces chiffres.

## 5.2 Population scolaire dans l'enseignement obligatoire

Tableau 17 : Nombre d'élèves dans l'enseignement obligatoire à Evere et en Région bruxelloise, début 2008.

		Au lieu de résidence		
		Evere		Région bruxelloise
Niveau	Filière	Nombre	% dans niveau	% dans niveau
Primaire	Primaire	2 589	94,4	94,8
	Primaire spécialisé	155	5,6	5,2
	Primaire total	2 744	100,0	100,0
Secondaire 1	Secondaire	840	100,0	100,0
Secondaire 2	Général	428	49,3	51,2
	Technique	233	26,8	24,5
	Professionnel	207	23,8	24,3
	Total	868	100,0	100,0
Secondaire 3	Général	282	41,2	45,9
	Technique	235	34,4	30,9
	Professionnel	167	24,4	23,2
	Total	684	100,0	100,0
Secondaire spécialisé	Secondaire spécialisé	104	100,0	100,0
Secondaire 4	Professionnel	15	100,0	100,0
<b>Nombre total d'élèves</b>		<b>5 255</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap, Calculs : IGEAT-ULB.

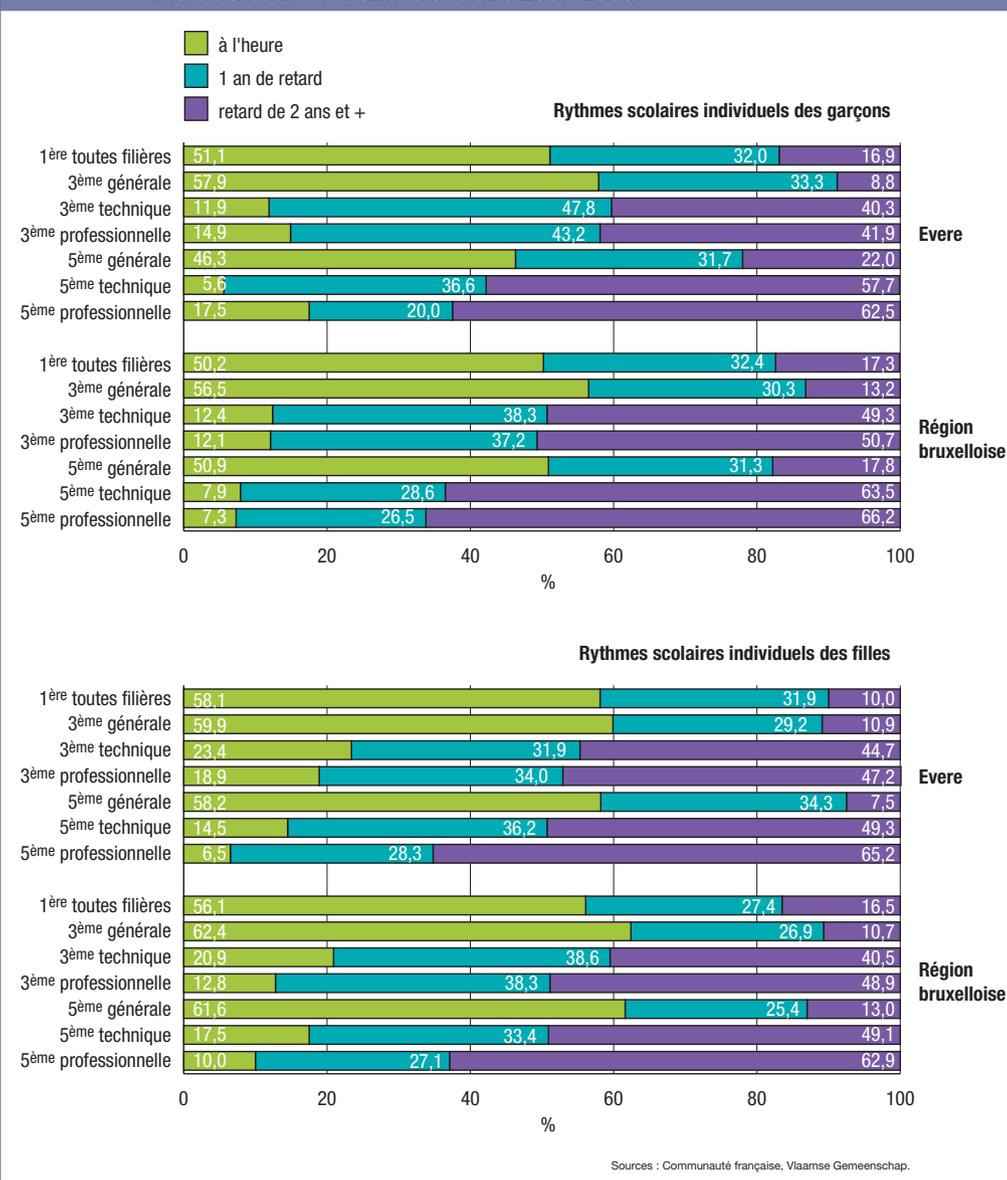
Le niveau secondaire 1 reprend les élèves aux deux premières années du secondaire, le secondaire 2, ceux en troisième et quatrième et le secondaire 3, ceux de cinquième et sixième années. Le niveau 4 représente la septième année du secondaire dans l'enseignement professionnel.

Par rapport à la moyenne régionale, les élèves du secondaire vivant à Evere ont tendance à plus s'orienter vers l'enseignement technique, et moins vers l'enseignement général.

La commune compte 5 255 élèves scolarisés, c'est-à-dire résidant dans la commune et suivant l'enseignement obligatoire. Attention, un élève résidant dans une autre commune peut très bien être scolarisé à Evere et inversement.

## 5.3 Rythmes scolaires dans l'enseignement obligatoire

Figure 16 : Rythmes scolaires des élèves dans l'enseignement secondaire (en première, troisième et cinquième année) vivant à Evere et en Région bruxelloise par sexe et filière au cours de l'année scolaire 2007-2008.



«À l'heure» signifie que l'élève est soit en avance, soit dans l'année théorique dans laquelle il est censé être en fonction de son âge.

Parmi les élèves de 1<sup>ère</sup> année du secondaire toutes filières confondues en 2007-2008, entre 50 et 60 % des enfants vivant à Evere sont «à l'heure» (ce qui est un peu plus que dans la Région bruxelloise), environ un tiers ont un an de retard (un petit peu moins que dans la Région) et un peu moins de 15 % ont deux ans de retard ou plus (contre plus de 15 dans la Région). En règle générale, les élèves vivant à Evere sont plus souvent «à l'heure» que dans l'ensemble de la Région.

De plus, en 2001<sup>(15)</sup>, les jeunes ne poursuivant plus d'études et n'ayant pas de diplôme du secondaire supérieur sont proportionnellement moins nombreux dans la commune (43,3 % des 18-24 ans non-étudiants) que dans les 19 communes réunies (47,7 %).

(15) Enquête socio-économique de 2001.

## 6. LOGEMENT ET CADRE DE VIE



Des cartes et des tableaux de certains indicateurs relatifs au logement, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Superficie des logements», «Type de logement», «Évolution du parc du logement», «Structure de la propriété» et «Parc du logement social» dans la thématique «Logement» mais aussi «Ancienneté de l'urbanisation» et «Structure du bâti» dans la thématique «Morphologie».

<http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/>

**Tableau 18 : Caractéristiques des logements à Evere et en Région bruxelloise.**

	<b>Evere</b>	<b>Région bruxelloise</b>
Part des ménages résidant en appartement (%) - 2001	73,4	71,2
Superficie moyenne par logement (m <sup>2</sup> ) - 2001	72,9	74,4
Nombre de pièces par habitant (nb) - 2001	1,9	1,9
Part des logements occupés par le propriétaire (%) - 2001	45,5	41,5
Part des logements en location (%) - 2008	52	58,6
Part des logements sociaux (logt/100 ménages) - 2007	14,2	7,8
Part des logements avec confort de base (%) - 2001	93,1	90,8
Part des logements construits avant 1961 (%) - 2001	40,6	63,0
Loyer mensuel moyen des logements (€) - 2008	542	553
Loyer mensuel moyen des logements 1 chambre (€) - 2008	495	471
Loyer mensuel moyen des logements 2 chambres (€) - 2008	574	591
Part des surfaces artificialisées (%) - 2006	47,9	46,5

Source : SPF Economie – DGSIE (Enquête Socio-économique 2001) ; Observatoire des Loyers 2008 ; IGEAT 2006

À Evere, la part des ménages qui résident en appartement est légèrement supérieure à la moyenne régionale (73,4 % contre 71,2 %). Celle des logements sociaux est bien plus grande (14,2 % contre 7,8 %). Tous logements confondus, le loyer moyen d'un logement en location est de 542 € dans la commune. Plus de logements sont équipés normalement (93,1 % disposent du confort de base, c'est-à-dire d'une salle de bain, de l'eau courante et de toilettes à l'intérieur) et

l'environnement est plutôt verdoyant (seulement 47,9 % du territoire communal est artificialisé contre 46,5 pour la Région, le reste étant occupé par des espaces verts, des jardins ou des surfaces non imperméabilisées<sup>(16)</sup>).

(16) Voir carte de repérage.

## COLOPHON

### AUTEURS :

Université Libre de Bruxelles - IGEAT :  
Benjamin WAYENS, Pierre KUMMERT, Gauvain DUMONT

Observatoire de la Santé et du Social :  
Truus ROESEMS

### MISE EN PAGE :

Centre de Diffusion de la Culture Sanitaire asbl :  
Nathalie da Costa Maya

### NUMÉRO DE DÉPÔT LÉGAL :

B/2010/2239/01

### ÉDITEUR RESPONSABLE :

Patrick Debouverie, Commission communautaire française,  
42 rue des Palais, 1030 Bruxelles

### POUR PLUS D'INFORMATIONS :

**COCOF – Service des Affaires sociales – Cohésion sociale**  
www.cocof.irisnet.be  
Martine BAUWENS – 02/800 84 23 – mbauwens@cocof.irisnet.be  
(contrats régionaux)  
Marie-Pierre DURT – 02/800 81 25 – mpdurt@cocof.irisnet.be  
(contrats communaux)

**CBAI – Centre régional d'appui à la politique de cohésion sociale (CRACs)**

www.cbai.be  
Alexandre ANSAY – 02/289 71 61 – alexandre.ansay@cbai.be  
Jonathan UNGER – 02/289 71 63 – jonathan.unger@cbai.be

**ULB – Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT)**

www.ulb.ac.be/igeat  
Benjamin WAYENS – 02/650 50 79 – bwayens@ulb.ac.be

**Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale**

www.observatbru.be  
Myriam DE SPIEGELAERE – 02/552 01 45 –  
mdespiegelaere@ccc.irisnet.be

**Cabinet du ministre, membre du Collège en charge de la cohésion sociale**

Philippe STERCKX – 02/506 32 60 – psterckx@picque.irisnet.be

### VEUILLEZ CITER CETTE PUBLICATION DE LA FAÇON SUIVANTE :

ULB-IGEAT, Observatoire de la Santé et du Social, Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise, Fiche 6 : Commune d'Evere, Commission communautaire française, 2010.

## FICHES COMMUNALES D'ANALYSE DES STATISTIQUES LOCALES EN RÉGION BRUXELLOISE :

Différents documents composent cet outil d'analyse  
des statistiques locales

### Les fiches communales

- 01 Fiche d'Anderlecht
- 02 Fiche d'Auderghem
- 03 Fiche de Berchem-Sainte-Agathe
- 04 Fiche de Bruxelles-Ville
- 05 Fiche d'Etterbeek
- 06 Fiche d'Evere
- 07 Fiche de Forest
- 08 Fiche de Ganshoren
- 09 Fiche d'Ixelles
- 10 Fiche de Jette
- 11 Fiche de Koekelberg
- 12 Fiche de Molenbeek-Saint-Jean
- 13 Fiche de Saint-Gilles
- 14 Fiche de Saint-Josse-Ten-Noode
- 15 Fiche de Schaerbeek
- 16 Fiche d'Uccle
- 17 Fiche de Watermael-Boitsfort
- 18 Fiche de Woluwe-Saint-Lambert
- 19 Fiche de Woluwe-Saint-Pierre

### Les documents concomitants

- Mode d'emploi
- Sources et références
- Fiche Régionale

Ces fiches communales peuvent être obtenues dans les deux langues sur le site web de l'Observatoire de la Santé et du Social ([www.observatbru.be](http://www.observatbru.be)). Les documents concomitants sont uniquement disponibles sur le site de la COCOF ([www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/index-htm/](http://www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/index-htm/)). Leur contenu peut être librement copié, moyennant mention de la source.